





UNION RÉGIONALE SPORTIVE LÉO LAGRANGE NOUVELLE - AQUITAINE

Projet Associatif et de développement 2024-2028

"Une ambition Educative, Sociale, Sociétale et de Santé Publique"











TABLE DES MATIERES

Edito	au pr	esident	3
I. I	dentit	é, valeurs, missions de l'Union Régionale Sportive Léo Lagrange Nouvelle Aquitaine.	4
Α.	ĽU	RSLL, organe déconcentré d'une fédération à missions « créatrices de politiques publiques »	4
	1.	Objet social de l'URSLL NA	4
	2.	Valeurs et missions	4
	3.	Les orientations techniques régionales pour fixer le cap	∠
В.	ĽU	RSLL, et « ses clubs »	5
	1.	Les clubs de loisirs sportifs multi-activités	6
	2.	Les clubs d'arts martiaux	6
	3.	Les clubs de sport santé bien être, et de multisports de nature	6
	4.	Les clubs dont le volet social prédomine et anime l'ensemble des projets	6
	5.	Les clubs monocyclistes, les clubs de football Australien	6
II. I	romo	ouvoir et développer la pratique des activités physiques et sportives	6
Α.	…à	partir d'un diagnostic stratégique territorial	6
	1.	Les ressources stratégiques	6
	2.	L'approche macro et micro environnementale	7
В.	V	la les programmes territoriaux d'actions.	7
	1.	adaptés pour tous et partout : Léo Sport Accès	8
	2.	à des fins éducatives, sociales et de prévention des dérives du sport (Léo Sport Fair-Play)	
	3.	à des fins de santé et de bien-être (Léo Sport Health)	8
	4.	comme outil d'insertion sociale et professionnelle (Léo Sport Job)	
III. (Créer l	les conditions de réussite et structurer le développement sur le territoire	9
Α.	Mut	tualiser les moyens et les ressources	9
	1.	Des écosystèmes : national et territorial	9
	2.	Une nouvelle équipe de dirigeants régionaux	9
	3.	Une organisation technique nouvelle	
В.	Féd	érer et soutenir les clubs	11
	1.	Animer et développer le réseau d'associations membres de la FLL sur la Nouvelle Aquitaine	e11
	2.	Représenter les associations et clubs sportifs auprès des instances de l'UNSLL	11
	3. pul	Etablir des relations suivies et représenter les associations locales et l'UNSLL auprès des pou blics dans la région	
C.	Ten	dre à la réalisation d'un territoire de projets sportifs	11
	1.	Territorialiser nos politiques sportives	11
	2.	en accompagnant et en formant nos clubs, nos dirigeants, bénévoles et partenaires	
	3.	et en évaluant l'impact social sur les territoires	12
Concl	usion	:	12
Annex	ke 1 : 1	Réseau associatif affilié	13
Annex	xe 2 : 1	Le diagnostic stratégique territorial	21
		Les programmes	27
		Stratégie de professionnalisation de l'UNSLL et des URSLL 2021-2024	33
Annex	xe 5 : .	Diagnostic enjeux et priorités de développement	43

Edito du président



Union Régionale : traduction d'une volonté nationale et expression d'une aventure humaine au service du développement sportif régional.

Après une tentative malheureuse en 2012, l'Union Régionale Sportive Léo Lagrange Nouvelle Aquitaine est arrivée à se constituer 10 ans plus tard, le 15 octobre 2022.

Cette construction progressive, démocratique et engagée, révélée au grand jour en 2024, année des Jeux Olympiques et Paralympiques en France- notre Union- est vraiment aujourd'hui, sur le territoire de la région Nouvelle Aquitaine, l'une des fédérations qui incarne le sport comme promoteur de l'accès de tous les publics aux piliers et valeurs fondamentaux de notre société : les loisirs, la santé, l'égalité des chances, l'inclusion, la famille et la citoyenneté.

Après une période intense et riche :

- de visites de terrain, de recensements, d'apprentissages, de structuration sous l'impulsion d'une Union Nationale Sportive déterminée et porteuse de valeurs ;
- de la création d'une dynamique collective d'équipe autour de l'action fédératrice et efficiente d'un conseiller technique national (CTN) affecté en service déconcentré de l'Etat en Nouvelle Aquitaine (DRAJES NA);

« L'ESSAI A ETE TRANSFORME » à l'image de ce premier projet associatif et de développement qui se veut énergique et itératif à mesure que l'organisation mise en place apprend et porte de nouveaux projets, toujours dans la trajectoire dessinée d'une vision Libre Engagée et Optimiste, celle de Léo Lagrange.

Ce projet se veut dans sa substance et dans ses objectifs, le plus simple, le plus complet, et le plus réaliste possible. Dans sa forme, il se décompose en 3 parties :

Une première partie dédiée à la présentation de l'Union Régionale et de ses clubs, considérée comme véritable unité territoriale, relais de l'Union Sportive dans ses dimensions de fédération affinitaire et multisports.

Une deuxième partie consacrée aux activités régaliennes et déconcentrées de l'Union Nationale, à savoir la promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous.

Enfin, une troisième partie axée sur l'action générale présente et à venir de l'Union Régionale, en direction des institutions, des clubs...et en terme de réalisation de projets socio sportifs.



Jean Marcel PEYRAS

Président Union Régionale Sportive

Léo Lagrange NA 2022 - 2024

- I. Identité, valeurs, et missions de l'Union Régionale Sportive Léo Lagrange Nouvelle Aquitaine.
 - A. L'URSLL, organe déconcentré d'une fédération à missions « créatrices et complémentaires de politiques publiques »

1. Objet social de l'URSLL NA

L'Union Régionale Sportive Léo Lagrange Nouvelle Aquitaine est une association loi 1901 qui vise :

- A organiser et promouvoir les activités physiques et sportives au sein et pour le mouvement Léo Lagrange,
- A animer et à développer le réseau d'associations sportives membres de la Fédération Léo Lagrange
- A développer et conduire des activités et services permettant la mise en œuvre de la fonction éducative et sociale du sport en direction des publics et organisations qui en expriment ou en éprouvent le besoin sur la région Nouvelle Aquitaine.

Respectueuse de son environnement et des acteurs qui la composent, l'URSLL NA agit en acteur responsable et engagé autour des enjeux écologiques, sociaux et éducatifs. Partisane d'un sport pour tous et en tous lieux, favorisant l'insertion et l'inclusion sociale, l'Union Sportive contribue à l'enrichissement du réseau d'innovation sociale et d'expérimentation Léo Lagrange. Attaché à l'émancipation de la personne humaine par l'investissement du temps libre, l'offre d'engagement, l'éducation non formelle et la formation à tous les âges de la vie, l'action continue de Léo Lagrange ambitionne la valorisation et le développement du rôle éducatif et social du sport. Cela consiste à développer des actions dans le cadre ou en lien avec les différentes politiques prioritaires du gouvernement (Politique de la ville, orientations des collectivités territoriales, ARS, DRJSC...) présentes ou impulsées par le réseau « Léo Lagrange » (animation, formation, vacances, etc.).

L'URSLL NA agit donc directement ou indirectement au travers de ses comités départementaux et clubs, sur des dispositifs de prévention, de bien-être et de lutte contre les incivilités et les discriminations (raids multisports éducatifs, journées sportives citoyennes...). Elle met également en place des actions de (re)socialisation, d'insertion sociale et de citoyenneté par le sport (programme « sport-santé », séjours sportifs citoyens...).

2. Valeurs et missions

L'UNSLL est membre de la Fédération Léo Lagrange, agréée Jeunesse et Sport, faisant partie du Comité National Olympique et Sportif Français. Elle assure la promotion et le développement du sport pour tous. L'offre sportive concerne les activités physiques et sportives sur le territoire Nouvelle Aquitaine. A savoir :

- Promouvoir le sport pour tous et sous toutes ses formes,
- Rendre accessible l'ensemble de ses activités au plus grand nombre,
- Éduquer et insérer par le sport,
- Prévenir toute forme d'inégalité, de triche et de violence dans le sport,
- Favoriser l'accès à la citoyenneté et à la santé,
- Former et professionnaliser ses acteurs pour déployer cette offre sportive.

L'Union Régionale et ses clubs déploient des projets d'actions et notamment les projets d'actions de l'Union Nationale appelés Programmes Territoriaux d'Actions (PTA). Les environnements et les usagers concernés évoluent au sein des milieux éducatifs, sportifs, culturels, sociaux en lien avec la sphère de l'Economie Sociale et Solidaire.

3. <u>Les orientations techniques régionales pour fixer le cap</u>

Ces orientations sont de matière à évoluer à la marge, en fonction de la réorganisation actuelle de la politique fédérale régionale (prochaine AG mars 2024) et des décisions qui en découleront. Elles s'inscrivent pleinement en déclinaison des orientations stratégiques fédérales nationales.

✓ Axe Vie fédérale et Développement des clubs au sein du réseau Léo Lagrange :

- O Animation et accompagnement de la vie fédérale, du fonctionnement des clubs et structures Léo Lagrange à vocation socio-sportive.
- O Déclinaison et mise en œuvre des programmes fédéraux de prévention et de sensibilisation à la citoyenneté par le sport dédiés aux publics fragilisés (territoires carencés, jeunes défavorisés, seniors, femmes isolées...).
- O Développement de programmes d'actions d'animation socio-sportives et de prévention dédiés aux PPSMJ¹ (PJJ et Prison).
- O Développement des programmes nationaux favorisant la professionnalisation : Léo Sport Job

✓ Axe Ethique, Prévention, Santé :

- O Déclinaison et mise en œuvre des programmes de remobilisation et d'inclusion sociale des publics isolés par l'activité physique régulière et adaptée.
- O Déclinaison et mise en œuvre des programmes de sensibilisation aux valeurs de l'esprit sportif citoyen et de lutte contre toute forme de dérives du sport (discriminations, conduite à risques et lutte contre le dopage) dédiés aux jeunes fragilisés de 12 à 25 ans.
- O Développement de nouveaux programmes d'APA-S dédiés aux personnes malades ou très fragilisés dans le cadre spécifique de leurs parcours de soin en structures adaptées.

✓ Axe Professionnalisation :

- O Développer, structurer et consolider l'activité de l'ETR à travers les parcours de professionnalisation de chaque membre : création et consolidation d'emplois, formation continue et initiale, alternance, stagiaires, apprentis, services civiques, etc...
- O Déclinaison et mise en œuvre du programme fédéral régional de formation continue des dirigeants et des bénévoles de la région.
- O Déclinaison et mise en œuvre du programme fédéral régional de formation des initiateurs sportifs bénévoles (Diplôme d'Initiateur Sportif) sur les options existantes et des arbitres.
- Expérimentation de nouveaux modules de formation continue « Sport-Santé-Seniors » dans le cadre du déploiement du programme « deuxième souffle » « Inter@gir » en complément de l'offre actuelle sur les territoires
- O Consolider les Maisons Sport Santé, faciliter leur rayonnement et favoriser l'atteinte de leurs objectifs en lien avec l'ARS et la DRAJES.

B. L'URSLL, et « ses clubs »

En mars 2024, l'URSLL NA est composé de 29 structures, soit une moyenne de 98,7 adhérents par structure. Les structures historiques et importantes se situent dans les Pyrénées Atlantiques avec 6 structures. Le département du Lot et Garonne, avec 7 structures puis les Landes avec 4 structures et enfin la Gironde avec 12 structures.

L'UR compte au 31 décembre 2023, 2741 adhérents licenciés. Ce chiffre sous-estime très largement le nombre probable de pratiquants puisque le système de déclaration sur Filéo ainsi que les modalités de gestion administrative de Filéo demeurent à ce stade très insatisfaisants pour une fédération sportive.

Depuis sa création, l'UR compte 6 nouvelles affiliations de clubs, ce qui montre la dynamique et compétences qui sont de fédérer et de savoir-faire collectif.

Les typologies d'activités sont les suivantes : Arts Martiaux, Activité de détente ou de bien être, Activité multisports de nature, loisirs sportifs, plein air et montagne, activités socio-sportives, monocycle et football australien.

¹ PPSMJ: Personnes Placées Sous-Main de Justice.

1. Les clubs de loisirs sportifs multi-activités

On retrouve principalement les clubs de Léo Lagrange Bayonne, Léo Lagrange Oloron, Maison Pour Tous de Pau, Maison pour tous Léo Lagrange de Cestas ou même encore le club de loisirs Cestas Gazinet et Sports et loisirs pour tous Léo Lagrange Mont-de-Marsan.

2. Les clubs d'arts martiaux

On y retrouve Jujitsu traditionnel de Garonne, Aïkido club agenais, Jujitsu traditionnel marmandais, Ecole duraquoise d'arts martiaux, Aïkido club villeneuvois, Wa jutsu villeneuvois, Wa-Jutsu bazeillais...

3. <u>Les clubs de sport santé bien être, et de multisports de nature.</u>

On y retrouve Panasea, Courant Nature, Hope Team East...

4. <u>Les clubs dont le volet social prédomine et anime l'ensemble des projets</u>

On y retrouve Drop de Béton, Sport Emploi, Apis et Osons Ici et Maintenant mais aussi d'autres déjà cité précédemment.

5. Les clubs monocyclistes, les clubs de football Australien

On trouve 3 clubs de monocycle : Monorail de Saint André, le SPUC Monocycle et Monogygote Union Saint Jean et 2 clubs de football Australien : les Toréadors de Bayonne et les Bombers de Bordeaux Saint Médard en Jalles.

II. Promouvoir et développer la pratique des activités physiques et sportives...

A. ...à partir d'un diagnostic stratégique territorial...

Le diagnostic stratégique prend en considération l'ensemble des éléments composant les ressources tangibles et intangibles de la structure ainsi que sa vision macro et micro environnementale dans son environnement proche et institutionnel. Les constats et analyse de ces aspects permettent d'élaborer un diagnostic dit **stratégique**.

1. Les ressources stratégiques

Pour pouvoir analyser la situation de l'Union Régionale, il est important de prendre en considération l'ensemble des ressources humaines, matérielles, immatérielles et financières.

La prise en compte du capital humain (ressources humaines), la complémentarité des acteurs dans leurs fonctions et les compétences permettent à l'Union Régionale de fonctionner. La priorité est de valoriser le fonctionnement du conseil d'administration tout en mandatant l'équipe technique régionale des travaux techniques, permettant ainsi de décider en tenant compte des contraintes et opportunités des différentes situations.

Au niveau des ressources matérielles, l'installation dans les locaux de Campus Atlantica a eu deux conséquences : 1- Une accélération de la structuration de l'UR dans l'écosystème Léo Lagrange (DPPI, pôle engagement, MPS, LLA...). La location d'un cowork a notamment permis la graduation progressive des frais pour la construction de l'Equipe Technique Régionale. La dotation progressive en matériel, ordinateur, imprimante, bureaux de travail... avec un déménagement contraint en novembre 2023 mais opportun par rapport à la taille de l'équipe, sont des éléments tangibles à prendre en considération pour la cohésion d'une équipe technique forgée aux aléas de la vie associative.

En ce qui concerne les ressources immatérielles, elles sont fortes de l'empreinte de Léo Lagrange. A ce titre, les droits fédéraux permettent de labéliser nos projets d'actions. Ce sont des programmes structurants. Ils sont riches d'une conception, d'une expérimentation et d'une modélisation à l'échelle nationale permettant de conventionner tant avec les institutions publiques qu'avec les territoires.

Enfin, les ressources financières, ont été rendues accessibles grâce au programme Léo Sport Job et le SDJES 33 (avec SESAME) puis la DDETS de la Gironde (avec le fond d'initiative territoriale). Ces subventions ont en effet permis de rendre tout de suite opérationnel le programme Léo Sport Job.

2. <u>L'approche macro et micro environnementale.</u>

L'agrégation des approches macro et micro environnementale est construite à partir du modèle PESTEL et avec les facteurs plus analytiques de PORTNER.

Ce diagnostic se fait au travers d'un double prisme, externe et interne à l'environnement afin d'analyser les éléments exogènes et endogènes de notre organisation.

L'approche politique incarne la vision de Léo Lagrange; le volet économique prend en considération à la fois les besoins de l'association et les opportunités de financements publics. Léo Lagrange fait de sa vocation, la perspective d'émanciper la jeunesse et de renouveler l'engagement des générations. C'est ainsi que dans le paysage socioculturel, les activités physiques et sportives participent au relais éducatif et social de la parentalité, de la petite enfance, de l'école (Carbone Scolère, Démocratie Courage, Petits Citoyens...), et de la jeunesse (hub et alpha Léo, pôle engagement), jusqu'aux seniors. Sur le plan technologique, la Cellule Innovation Recherche, poursuit en permanence l'étude des outils utilisés et des méthodes employées dans les diverses branches de ces programmes. De ce point de vue, les innovations technologiques et sociales en particulier demeurent d'actualité: Medimoove / BeatHealth / E-Activité ou E-loisirs / Virtual pro... L'empreinte écologique vise à davantage épouser les conditions proposées par la nature, et à s'engager dans le développement durable pour le volet social et environnemental en quête d'égalité et de justice sociale. Enfin, le volet légal, ou autrement dit règlementaire, consiste à la fois à tenir compte des lois qui cadrent nos activités mais aussi à se considérer modestement comme un acteur-clé pour façonner les politiques publiques de demain ce que l'histoire de la République a régulièrement démontré.

L'intensité concurrentielle en provenance du secteur associatif non marchand ou du secteur marchand (exemple de séjours sportifs payants pour structures à vocation lucrative...) tout comme le nombre de nouvelles structures dans le champ de l'économie sociale et solidaire, complexifient la stratégie de développement de l'Union Régionale. L'émiettement des subventions publiques avec un modèle sportif français en évolution et la difficile reconnaissance des clubs amateurs dans le domaine de l'ESS constituent un autre obstacle qu'il faut prendre en considération.

De ce fait, les programmes phares (Léo Sport Job, Health...) comprennent des sous- programmes qui répondent à une double logique : celle du territoire et celle du public.

L'analyse approfondie de la situation à travers le diagnostic stratégique en annexe 2 de ce projet de développement permet d'appréhender la question du développement des activités physiques et sportives à travers les programmes territoriaux d'actions (PTA).

B. ... Via les programmes territoriaux d'actions.

La déclinaison du projet sportif fédéral consiste à s'approprier, appliquer, et diffuser les programmes structurants de l'UNSLL en faisant émerger ses spécificités par clubs et par territoires.

Cette démarche doit tenir compte notamment du contrat de développement 2021-2024 passé par l'UNSLL avec l'ANS dans un contexte d'organisation territoriale de l'Etat et d'année olympique qui érige le sport en « Grande Cause Nationale ».

Cette démarche valorise nos points forts et nos spécificités. Cela permet à l'UR de prioriser l'amorçage de :

- Léo Sport Job, programme innovant et flexible d'accompagnement renforcé pour le développement personnel et professionnel par le sport des jeunes vulnérables de 16 à 25 ans
- Léo Sport Health qui consiste à prévenir la santé globale par les activités physiques et sportives adaptées, cette action étant concrétisée sur le territoire par les maisons sport santé de Capbreton (Hope Team East) et de Pau (MPT Pau)

1. ...adaptés pour tous et partout : Léo Sport Accès

Ce programme consiste à encourager les associations à accueillir leurs adhérents dans le cadre de parcours « surmesure » et co-construits, d'accès à la pratique multisports et/ou multi activités afin de répondre à de nouveaux besoins sociétaux.

Le projet « Léo Sport ACCESS » s'inscrit clairement dans une démarche qui consiste à accélérer l'innovation sociale dans le sport. C'est notamment le cas de l'E-Activité ou E-loisirs que nous dissocions volontairement de E-sport.

2. ...à des fins éducatives, sociales et de prévention des dérives du sport (Léo Sport Fair-Play)

L'éducation et la socialisation par le sport sont des objectifs permanents du projet régional de l'Union.

Le déploiement d'une politique interministérielle de lutte contre les discriminations et les violences dans le sport sans précédent s'est organisée depuis 2020 et vise, en particulier, la prévention et la lutte contre les violences sexuelles par le biais de la signature de la Convention nationale de la lutte contre les violences dans le sport de 2020.

Le projet « Léo Sport FAIR-PLAY » constitue l'activité prioritaire de la Fédération et s'appuie sur plus de trente années d'expérience et de savoir-faire fédéraux autour de l'élaboration d'outils pédagogiques et de programmes éducatifs dédiés aux publics vulnérables (exemple de l'ensemble des outils de prévention et de lutte contre les dérives du sport²).

3. ... à des fins de santé et de bien-être (Léo Sport Health)

Le projet fédéral propose de déployer les programmes Deuxième souffle (APSA/Isolement/séniors fragilisés) et Léo'Actifs (APSA/Sédentarité/Jeunes) qui ont permis de mobiliser 10 000 personnes sur 3 ans (soit 8500 seniors et 1500 jeunes).

En parallèle, des actions de recherche universitaire et de recherche-action ont permis de conceptualiser les programmes **agir+** et **interragir**.

D'autres projets inspirants ont permis également de développer un programme régional Sport-santé par le prisme des « Vulnérabilités » sur deux publics. Elle s'inscrit dans une approche préventive de la santé globale par l'organisation d'une pratique « multisports » adaptée :

- ✓ Prévention primaire (Jeunes des quartiers Politique de la ville),
- ✓ Prévention secondaire voire tertiaire (maladies chroniques et/ou ALD).

Enfin, des partenariats avec le secteur privé ont récemment été installés avec les sociétés MOOVEN (APSA en distanciel) et Naturalpad (Jeux vidéo pour la santé) renforçant ainsi l'axe « innovation technologique » des programmes.

4. ...comme outil d'insertion sociale et professionnelle (Léo Sport Job)

Léo Sport Job consiste à repérer et accompagner des jeunes vulnérables dans des parcours professionnels multifilières. Le parcours type de développement personnel et professionnel se compose de **3 phases** organisées selon **la logique des parcours d'insertion professionnelle**, c'est-à-dire, du repérage et de l'entrée du public dans le programme (Phase 1), jusqu'à l'insertion et le maintien dans l'activité économique (Phase 3), en passant par une phase d'accompagnement renforcé et sur-mesure (Phase 2). Cette nouvelle approche fait suite aux expérimentations qui confirment l'importance de renforcer le travail de « sourcing » et d'accroche et celui relatif à l'accompagnement en sortie de parcours, correspondant à une entrée sur le marché du travail et/ou en formation professionnelle.

² http://www.leolagrange-sport.org/outils-de-prevention/prevenir-les-derives-du-sport/

III. Créer les conditions de réussite et structurer le développement sur le territoire

A. Mutualiser les moyens et les ressources

1. Des écosystèmes : national et territorial

La Fédération Léo Lagrange (FLL) est une fédération d'éducation populaire qui s'appuie sur un tissu associatif important avec près de 500 associations locales et plus de 33 000 adhérents. Son champ d'action est vaste et touche tous les âges de tous milieux : animation, culture, insertion, formation, international, enfance, jeunesse, adulte, senior...

Dans le domaine du sport, les clubs sportifs Léo Lagrange se fédèrent en Union Nationale Sportive Léo Lagrange. Ainsi, UNSLL et FLL sont intimement liées (Principe de subdélégation) et travaillent ensemble autour de valeurs communes afin de donner au plus grand nombre des moyens d'épanouissement tout au long de la vie. Du fait de cet historique et de cette relation, l'UNSLL et son URSLL NA s'appuient au niveau régional sur les ressources opérationnelles et techniques de ce « réseau Léo Lagrange » : RH, communication, comptabilité et juridique

Par ailleurs, en interne, l'Union Régionale bénéficie des savoirs faire et expertises des clubs « ressources » que sont la Maison Pour Tous de PAU, Hope Team East, Drop de Béton, Sport Emploi et Léo Lagrange Bayonne sans sous-estimer le poids de clubs comme celui de Cestas Gazinet, Léo Lagrange Oloron et Sport Loisirs pour Tous Mont de Marsan qui enregistrent près de 500 licenciés chacun.

En externe, la dynamique territoriale en matière de projets de développement de l'Union peut s'appuyer sur Léo Lagrange Sud-Ouest, ses centres de loisirs et son pôle engagement, Prof APA pour mutualiser de l'emploi et des projets de sport santé tout comme le Groupement d'Employeurs d'Insertion et de Qualification (GEIQ) porté par Profession Sports Loisirs (PSL).

Cette double articulation permet de prévoir des stratégies court et moyen termes et de faciliter le développement de l'Union Régionale de manière progressive avec une diminution des risques économiques et fonctionnels.

L'activité de l'Union Régionale repose sur sa gouvernance et son comité directeur et un réseau de professionnels au service de la politique fédérale de l'Union Sportive déclinée en région.

2. <u>Une nouvelle équipe de dirigeants régionaux</u>

Suite à l'assemblée générale constitutive de l'URSLL en 2022, l'organisation du bureau et du comité directeur de l'URSLL est actuellement la suivante :

Président	Jean Marcel PEYRAS
Vice-présidente	Carine SOURGEN
Trésorier	Sylvain MAYLIE
Secrétaire	Jean-Paul HUGUE
	Henri RAYNAL
	Thierry BRETONES
Membres du comité directeur de l'URSLL NA	Franck LIEGAUX (coopté)
	Philippe SALLES (coopté)
	Fred MAZERES
D PG TGC TGC	Pierre BREGEAUX
Personnalités qualifiées invitées au comité directeur de l'URSLL NA	Pierre COURBIN
directed de l'Olonz 141	Julien BOURRELIER

3. <u>Une organisation technique nouvelle</u>

En 2023, l'activité de l'URSLL NA est portée techniquement par 6 professionnels permanents ou à temps partiel répartis en trois lieux :

- d'une part au siège social d'Artigues dans les locaux de la Maison de la Promotion Sociale Formation,
- d'autre part, à l'antenne de Bordeaux, au Lac C, proche des QPV du Lac, de Baccalan et des Aubiers.
- le secteur Sud Nouvelle Aquitaine. (triangle Bayonne, Hossegor, Pau en particulier)

Avec:

- un CTN qui coordonne l'équipe technique régionale,
- Une chargée de développement de l'Union Régionale à temps partiel dont les missions englobent le domaine de la citoyenneté, de la lutte contre les violences et les dérives du sport par le prisme de la sensibilisation et de la formation,
- Une éducatrice en insertion et en santé par les APS, mise à disposition à temps plein, et participant à la mise en place de l'ensemble des programmes sur le territoire,
- Une éducatrice socio- sportive qui intervient sur le programme Léo Sport Job,
- Un éducateur formateur socio- sportif qui accompagne les référents Léo Sport Job,
- Une directrice ALSH mise à disposition qui est référente du programme Léo Sport Job sur son territoire.

Des professionnels des clubs soit directeurs de structure, soit spécialiste aux activités de l'URSLL NA et des clubs complètent l'Equipe Technique Régionale (ETR) qui se compose de :

- Clément LAPEYRE, Conseiller Technique National, coordonnateur ETR, et référent national Léo Sport Job, et suivi territorial AURA et PACA auprès de l'UNSLL
- **Delphine DESGRE**, Coordinatrice Pédagogique de Programmes, UNSLL
- Marine SAINT MACARY, éducatrice en insertion et en santé par le sport, Prol APA
- Céline GREFFIER, coordonnatrice nationale et régionale Léo Sport Job, UNSLL
- Ronan CHAMBORD, intervenant et formateur socio sport, Drop De Béton
- Margot FOURNIER, éducatrice socio-sportive, Drop De Béton
- Lorraine LACLOTTE, directrice ALSH LLSO, référente Léo Sport Job
- Florian BLANCHE, coordinateur territorial OIM,
- **Pierre BREGEAUX,** directeur MPT PAU
- Ronan APPRIOU, directeur Drop de Béton
- Julien BOURRELIER, directeur Hope Team East
- Hugo LANVERS, coordinateur Sport Emploi
- Carine SOURGEN, enseignante APA
- Leeloo SAINT ANDRE, service civique

Cette ETR connaîtra certainement des évolutions structurelles d'ici la fin d'année 2024 dû :

- à la poursuite du développement de l'activité programmatique,
- à l'engagement dans un projet de signature de convention ETR avec la DRAJES renforçant ainsi le lien partenarial avec l'Etat ;

au recrutement d'un.e Conseiller.e Sportif.ve Territorial.e (anciennement CTF) pour assurer la coordination administrative, financière et opérationnelle des activités de l'Union Régionale dont le développement du réseau des clubs.

B. Fédérer et soutenir les clubs

1. Animer et développer le réseau d'associations membres de la FLL sur la Nouvelle Aquitaine

L'URSLL NA accompagne les différentes structures (clubs affiliés, et comités départementaux) ainsi que les structures d'animation du réseau « Léo Lagrange » proposant des APS en leur sein, dans leurs démarches de structuration et de développement, tant sur le plan administratif que technique.

Cet accompagnement se matérialise notamment par une aide à l'élaboration de projets associatifs, une assistance sur des aspects juridiques et financiers, et un suivi dans l'organisation d'événements.

En outre, elle fédère et centralise l'activité de ces structures à travers l'organisation d'actions de compétition, de formation et d'animation : séjours et stages sportifs ; formation des bénévoles, officiels et encadrants ; compétitions départementales, régionales, interrégionales et nationales ; mise en place de programmes de prévention, etc. En tant que tête de réseau, elle stimule l'organisation de rencontres des clubs à l'échelle régionale.

Elle assure également le lien nécessaire entre les clubs et les établissements régionaux Léo Lagrange, instances déconcentrées de la fédération Léo Lagrange. C'est le cas pour de nouvelles affiliations, ou encore l'édition ou la modification de nouveaux statuts.

2. Représenter les associations et clubs sportifs auprès des instances de l'UNSLL

Conformément aux statuts de l'Union Sportive, les associations de l'Union Régionale Sportive bénéficie d'un certain nombre de délégués régionaux pour représenter l'URSLL NA lors des Assemblées Générales. Le comité directeur de l'URSLL NA occupe de fait une place centrale dans la gouvernance et la vie démocratique de la structure. Il s'appuie sur les travaux de l'ETR autant que nécessaire et porte en délibération les stratégies et opérations majeures de l'URSLL NA. La mise en conformité par rapport à l'application des textes de loi sur la démocratie du sport et la représentativité des clubs au sein de l'UNSLL renforceront certainement plus encore la gouvernance et la démocratie au sein du périmètre sportif de Léo Lagrange.

3. <u>Etablir des relations suivies et représenter les associations locales et l'UNSLL auprès des pouvoirs publics dans la région</u>

La représentativité fédérale, pour porter la vision de Léo Lagrange, amène l'ensemble des acteurs fédérés en résonnance des politiques publiques « sport ».

Ces acteurs peuvent s'appuyer sur le réseau partenarial de l'UNSLL et de Léo Lagrange ce qui constitue une force singulière importante (avec ses ressources humaines existantes et à venir). Les institutions comme l'Etat, l'Agence Nationale du Sport... sont considérées comme des partenaires à la fois financeurs mais aussi décideurs pour certains programmes et la régulation de l'activité.

Le comité régional Olympique et Sportif constitue un autre partenaire privilégié pour lequel l'Union Régionale est adhérente.

Avec ce réseau, l'Union Régionale joue son rôle dans la mise en réseau des acteurs pour à la fois faciliter le développement des clubs mais aussi le déploiement des politiques publiques fédérales.

C. Tendre à la réalisation d'un territoire de projets sportifs

1. <u>Territorialiser nos politiques sportives</u>

La logique actuelle dans le cadre des financements publics par appel à projet ou par cycle court, amène les acteurs de l'économie sociale et solidaire, dont le sport et donc l'Union Régionale à se positionner de manière agile et efficiente pour répondre au déploiement des politiques sportives fédérales et d'Etat.

2. ...en accompagnant et en formant nos clubs, nos dirigeants, bénévoles et partenaires...

Dynamiser nos liens avec les associations et clubs sportifs, en organisant à l'intention des dirigeants et animateurs, des journées d'étude et de réflexion, des conférences, ou tout autre manifestation, en publiant un bulletin régional

La mise en place de formation doit se situer à plusieurs niveaux :

- La formation des dirigeants et bénévoles :
 - Sur l'ensemble des dérives du sport et plus particulièrement la lutte contre les violences sexuelles.
 - Sur les fondamentaux de la gestion associative, la maitrise des dépôts de demandes de financement
- La formation des éducateurs à la formation d'initiateur sportif :
 - Multisports de nature
 - Monocycle et mono basket
 - Football Australien
 - Le sport santé

3. ... et en évaluant l'impact social sur les territoires

De ce point de vue, la qualité des actions associatives fait résonance avec la responsabilité sociétale des entreprises. La responsabilité sociale des entreprises désigne la prise en compte par les entreprises, sur une base volontaire, et parfois juridique, des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques dans leurs activités. Ce qui importe aujourd'hui, c'est à la fois de répondre à nos objectifs de développement et de répondre aux enjeux de développement durable en se donnant à moyen terme les moyens d'évaluer l'impact de nos actions sur les territoires. Cette position nous amène à collaborer avec des universités³ et des laboratoires⁴ engagés dans cette trajectoire.

Conclusion:

A travers les missions qui lui sont imparties et les projets qu'elle conduit, à l'image du projet d'itinérance à vélo « Osons Grand les Jeux.nes », l'Union Régionale poursuit vaillamment son chemin dans l'ouverture, le dialogue, le travail d'équipe et la culture du résultat.

Ce projet de développement est un point d'ancrage, dont l'UR tire ses convictions, ses motivations et sa force de persévérance. Le présent projet n'est donc qu'un point d'étape. Il sera amendé par ses dirigeants et les clubs s'il le jugent nécessaire pour marquer les évolutions des politiques publiques et fédérales en résonance avec les besoins et attentes des territoires.

_

³ STAPS Bordeaux

⁴ Comiti Lab

Annexe 1: Réseau associatif affilié



Réseau associatif Léo Lagrange en Nouvelle Aquitaine





33 associations affiliées dont 22 proposent de l'activité physique et sportive

2247 adhérents (déclarés sur Filéo saison 2021/2022) dont 1840 dans les associations proposant des APS





https://www.leolagrange-pau.fr/

Public ciblé: tout public











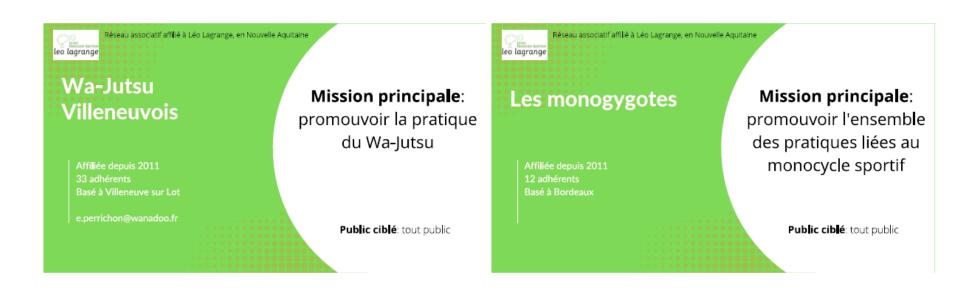








Public ciblé: tout public

























Département	Nb d'associations	Nombre qui propose de l'activité sportive	Association labélisée « maison sport santé »	Visée prioritairement sociale: insertion, santé, partage, accessibilité	Visée compétition
Gironde (33)	12	11			1
Landes (40)	6	4	1		
Lot et Garonne (47)	7	7			
Pyrénées Atlantiques (64)	10	5	1		1
Total	35	27			

Les départements de la Charente, la Charente-Maritime, la Corrèze, la Creuse, la Dordogne, les Deux-Sèvres, la Vienne et la Haute-Vienne ne comptent à ce jour aucun club actif.

L'URSLL NA regroupe un panel d'associations qui proposent des activités assez diversifiées, mais ce sont en majorité des structures dont la vocation première est la transmission de certaines valeurs, le partage, l'accessibilité au plus grand nombre... D'où le fait de leur affiliation au réseau Léo Lagrange.

Si certaines d'entre elles sont des associations « historiques » (9 d'entre elles sont affiliées depuis plus de 35 ans ; la plus ancienne est entrée dans le réseau en 1962), 12 se sont affiliées dans les 10 dernières années. Ces dernières montrent à la fois l'axe de l'accessibilité (et la volonté chère à l'UNSLL d'héberger et soutenir les pratiques émergentes : monocycle, football australien, etc...) mais également le développement d'associations qui ont des projets à visée sociale (santé et/ou insertion) qui se reconnaissent dans les valeurs véhiculées par l'UNSLL.

Plus d'une douzaine de ces associations proposent plusieurs activités sportives.

Une dizaine de ces associations salarie une ou plusieurs personnes pour coordonner et/ou encadrer l'activité.

Aujourd'hui, l'implantation géographique de ces associations correspond approximativement à l'ancienne Aquitaine.

Annexe 2 : Le diagnostic stratégique territorial

Pour bien comprendre le contexte régional de l'UR, il semble pertinent d'avoir une vue d'ensemble, interne et externe. En **interne l'inventaire des ressources** permet d'identifier les **forces et faiblesses de la structure**. En **externe**, l'analyse dite **macro-environnement** avec l'outil PESTEL aide à projeter cette vision à 360 alors que l'analyse **microenvironnement** se réalise avec l'outil des 5 forces de Portner.

1. Diagnostic interne : les ressources stratégiques

Pour pouvoir analyser la situation de l'Union Régionale, il est important de prendre en considération l'ensemble des ressources humaines, matérielles, immatérielles et financières.

✓ Ressources humaines : la richesse et le capital humain du national au régional :

Quelques mois avant sa création (octobre 22) et jusqu'en 2023-2024, l'Union Régionale a rassemblé ses dirigeants autour d'un conseil d'administration avec des compétences variées et l'apport d'une chargée de développement (0,4 ETP) renforcée par un Conseiller Technique National (octobre 2022) à 0,3 ETP. La présence de Clément LAPEYRE, Conseiller Technique Sportif, pour développer et sécuriser l'activité en lien avec les politiques publiques prioritaires a permis de constituer une équipe, de positionner des projets et des actions. Cette aide technique à la décision des élus régionaux est un accélérateur probant pour le développement de l'UR.

Les membres du CA se réunissent toutes les 6 semaines et rythment la vie démocratique de l'UR où les techniciens participent à titre consultatif. Le CA délègue et mandate l'équipe technique régionale pour la mise en œuvre des projets d'actions. L'équipe technique régionale regroupe l'ensemble des techniciens qu'ils soient dirigeants ou salariés autour des projets et des actions. Cette animation s'articule autour de programmes structurants et pourrait également le faire autour de commissions thématiques qui n'existent pas à ce stade. Les savoir-faire des équipes en mouvement le fruit des compétences et expériences des membres de l'équipe. Conséquence de nombreuses expériences autour du sport ou de l'éducation populaire, comme outil d'émancipation des individus, l'Union Régionale peut compter sur des personnalités engagées même si elle doit renforcer la parité et la présence de jeunes au sein des instances.

La capacité à dessiner de nouvelles trajectoires politiques et à transformer une idée en projet d'actions composent les rouages d'un mécanisme propre à l'Union Régionale.

✓ Ressources matérielles :

Après une première résidence au sein du Campus Atlantica, SASU ayant fermé depuis fin 2023, l'Union Régionale a toujours son siège au 24 avenue de Virecourt à Artigues ce qui lui permet d'accéder à Bordeaux en moins de 30 minutes et d'intervenir sur la rive droite et les QPV de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac. Disposant d'un bureau et d'une grande salle de formation permanente grâce à la MPS Formation, organisme de formation Léo Lagrange, l'UR peut déployer sans contraintes ses programmes. Une convention avec la collectivité pour le gymnase est également un avantage indéniable.

Outre ce périmètre de proximité, elle englobe toute la Nouvelle Aquitaine par son rôle d'animateur territorial mais ne dispose pas de locaux en tant que tels. Par l'intermédiaire de ces associations, elle compte de nombreux centres d'animation et un centre d'hébergement à Ciboure. Pour l'accueil et la vie des professionnels de l'UR, les locaux actuels au Lac C au 5 rue du Vergne à Bordeaux permettent de bénéficier d'un grand bureau pour 4 personnes, de nombreuses salles de réunion et de formation, que le plateau urbain nous propose dans le cadre de la location contractée. Au sein de ce même lieu, Léo Lagrange Animation de LLSO, son pôle engagement et une antenne nationale de la direction générale peuvent partager de nombreux projets et opportunités.

A ce jour, l'UR ne possède pas d'équipement spécifique même si elle fait appel régulièrement aux camionnettes et équipements sportifs de ces associations. Se doter de certains matériels fait partie des sujets à l'ordre du jour notamment pour renforcer notre autonomie dans l'accueil de public

✓ Ressources immatérielles :

Plus qu'une personnalité politique, Léo Lagrange représente l'origine d'un mouvement d'éducation populaire dont les loisirs et le sport sont les piliers. Durant les dernières décennies, l'écosystème Léo Lagrange s'implique à la fois dans la vie territoriale, en collectivité, et au niveau national par l'intermédiaire des représentations et mandats que ses membres exercent. De fait, c'est bien plus qu'un symbole que l'Union Sportive incarne puisque les valeurs et l'action continue de Léo Lagrange sont régulièrement repris dans les mots et les actes des élus locaux. L'image de marque Léo Lagrange représente un accélérateur de la transformation publique d'une part, et un rempart pour la protection des droits sociaux des individus, pour une société plus juste d'autre part. Evoluer dans ce réseau, c'est interagir les acteurs de la petite enfance, de l'animation, de la formation, l'école, les collectivités, l'Etat. La richesse de ce réseau en fait aussi sa complexité; ses codes et ses repères immatériels, on ne peut les déchiffrer et comprendre qu'après travers une expérience, une analyse et prise de distance. S'il n'existe pas de brevets ou de licences particulières, l'Union Sportive a nommé ses programmes et promeut ses méthodes pédagogiques dont certaines font l'objet de dépôt à l'INPI.

✓ Ressources financières : la richesse et le capital humain du national au régional.

Ne disposant pour son lancement d'aucun capitaux propres, l'Union Régionale s'est appuyée sur 3 principaux leviers pour se structurer :

- L'agrégation et la complémentarité des compétences entre un CA et son ETR coordonnée par son cadre d'Etat
- Les opportunités de projets répondant aux besoins des territoires (SESAME, Insertion pro Rive Droite, activités pénitentiaires...)
- L'apport de ressources par l'intermédiaire de tiers du réseau ou de confiance : Léo Lagrange Sud-Ouest, Prof APA...

Après plus d'un an de fonctionnement, la bonne gestion budgétaire et la mise en place rapide des programmes ont véritablement permis d'accélérer cette structuration.

La capacité de financement de l'Union Régionale permet de recruter un emploi aidé au niveau DRAJES pour coordonner l'ensemble des programmes portant sur les politiques prioritaires fédérales et gouvernementales et animer le réseau des clubs, pour répondre à un besoin de formation et d'accompagnement des bénévoles et salariés des clubs. L'activité territoriale de proximité pourra ainsi se poursuivre par le maintien des ressources affectées pour Léo Sport Job et Léo Sport Health mais aussi à travers les clubs.

2. Le diagnostic externe : Entre une vision macro et micro environnement.

Le diagnostic externe se fait à travers un double prisme, externe et interne à l'environnement afin d'analyser les éléments exogènes et endogènes de notre organisation.

✓ L'approche globale : le macro environnement

Pour bien comprendre le contexte régional de l'UR, il faut avoir une vue d'ensemble, dite macro-économique : L'outil PESTEL aide à cette vision à 360° :

- Politique:

L'ensemble des décisions stratégiques et politiques sont prises par le conseil d'administration qui se réunit toutes les 6 semaines. Si les Unions Régionales déclinent les orientations de l'Union Nationale, elles peuvent poursuivre d'autres objectifs complémentaires ou prioriser parmi l'ensemble des programmes existants. L'Union Régionale, en Nouvelle Aquitaine, évolue dans un contexte politique qui prend en compte les

dynamiques et la répartition des compétences des collectivités territoriales. Cette réalité influence ses choix et ses orientations. A l'échelle du quotidien, les techniciens mettent en œuvre ces décisions du CA et le coordonnateur de l'équipe technique régionale met en musique les décisions et les transforme en projets. S'agissant du conseiller technique national, il faut savoir s'il incarne l'autorité fonctionnelle de la DTN, il n'a aucune relation hiérarchique directe avec les salariés. Au-delà du système de décision, l'Union, s'appuie notamment sur les politiques sociales, d'insertion, de formation et environnementale pour déterminer sa stratégie de développement, se structurer et professionnaliser ses équipes et son action, par et pour le réseau des clubs.

Économique :

Les aides publiques, majoritaires, dans le budget de l'Union Régionale, permettent de rendre la pratique accessible pour tous et partout. Le reversement des produits des licences pour la pratique régulière en club constitue à la fois une force en matière d'attractivité économique et une faiblesse pour l'Union Régionale car il est insuffisant pour permettre de construire un modèle fiable et pérenne. Pour autant, la déclinaison de nouveaux programmes à destination des entreprises, d'établissements pour personnes âgées complète les vocations de L'Union Régionale dans une temporalité où le modèle économique se construit.

Socio-culturel:

Léo Lagrange a toujours pour objectifs d'émanciper la jeunesse et de renouveler les générations. L'ancrage septentrional de ce mouvement d'éducation populaire procède de la référence historique à ce député socialiste du Nord, né à Bourg sur Gironde, promoteur d'un certain essor culturel et touristique, par une politique d'aide aux colonies de vacances, d'organisation des loisirs à destination des ruraux, de soutien aux créations culturelles, par la multiplication également d'Auberges de jeunesse. Le mouvement, fortement implanté dans les clubs du Nord-Pas de Calais par ses clubs, existe aussi en Nouvelle Aquitaine, en opposition entre autres aux patronages. Il s'agissait alors d'attirer la jeunesse par des activités sportives et de loisirs en aillant la volonté de constituer un grand mouvement de jeunesse. Aujourd'hui, le réseau Léo Lagrange reste très implanté dans les quartiers via les centres d'animation ou sociaux, les accueils de loisirs avec ou sans hébergement, mais aussi les territoires ruraux qui peuvent avoir le sentiment d'être abandonnés par le reste des « masses ». C'est ainsi que dans ce paysage socioculturel, les activités physiques et sportives nourrissent le relais éducatif et social de la parentalité, la petite enfance, les écoliers (Carbone Scolère, Démocratie Courage, Petits Citoyens...), la jeunesse (Hub et alpha Léo, pôle engagement) jusqu'aux seniors.

- Technologique:

Les innovations en matière de formation, de sports, d'insertion professionnelle ne manquent pas. Plateforme de Learning Management Système, MOOC, formation en ligne, coaching à distance, intelligence artificielle sont autant de menaces que d'opportunités pour nos programmes. Ils sont des menaces si on subit le phénomène; et ils représentent des opportunités si nos programmes sportifs évoluent pour répondre aux besoins d'une société en mouvement et d'une jeunesse en perte de repères et d'engagement. Activités en réalité virtuelle, apport de l'IA dans nos programmes, diversification de l'offre aux seniors (naturalpad...) peuvent se structurer si l'Union Régionale se connecte davantage à la Cellule Innovation Recherche avec notamment la possibilité de proposer des tiers-lieux sociaux sportifs comme lieux innovants, intergénérationnels et de rencontres. De ce point de vue, la « E-activité » constitue une source de réflexion qui alimente l'évolution de nos politiques fédérales.

- Ecologique:

Pour faire face à la crise écologique planétaire, l'éducation populaire et le sport trouvent toute leur place dans un nouveau rapport à la nature, raisonné, modeste, équilibré et interdépendant. Notre mouvement doit être guidé par une réflexion sereine et objective sur l'état du monde contemporain afin :

- de dénoncer l'abus de position dominante qu'exerce l'homme sur son milieu naturel.
- de réduire les nouvelles fractures qui condamnent l'indivisibilité de notre espèce et ouvrent la porte à de nouveaux conflits,
- de proposer à chacun une éthique de vie solidaire et fraternelle.

Cette déclaration de principe de la Fédération Léo Lagrange constitue un socle de valeurs qui répond à une ambition sociale et solidaire par l'éducation et le sport pour tous et l'innovation sociale par les activités physiques et sportives.

- <u>Légal :</u>

L'Union Régionale étant constituée en association loi 1901, elle organise la gestion de la gouvernance et de ses actions de façon démocratique et dans le respect des lois et règlements en vigueur :

- Les statuts et règlements de l'UNSLL eux-mêmes régis par le code du sport et le mouvement sportif
- Le conseil d'administration de l'URSLL NA qui se réunit régulièrement permettant de prendre les décisions en son sein.
- Son équipe technique régionale au service de la prise de décision et force de proposition pour soutenir le choix des dirigeants élus.

La loi sur la démocratie du sport a un impact important en matière de :

- Pratique sportive pour le plus grand nombre
- De gouvernance des fédérations sportives

La loi sur la démocratie du sport a aussi un impact important en matière d'activités et de gouvernance.

La loi a pour objectif de **développer la pratique sportive pour le plus grand nombre**. Elle inscrit parmi les missions d'intérêt général des établissements et services médico-sociaux (ESMS) l'offre d'activités physiques et sportives ainsi que d'activités physiques adaptées pour les patients atteints d'affection de longue durée. Un **"référent sport"** devra être désigné dans tous ces établissements.

La loi élargit la **prescription du sport santé à certaines maladies chroniques**. Jusqu'ici, la prescription du sport est réservée aux affections de longue durée (ALD). Le sport sur ordonnance pourra dorénavant concerner les patients atteints d'un cancer.

La loi renforce aussi:

- la reconnaissance dans la loi des "maisons sport-santé" lancées en 2019 ;
- l'instauration d'une pratique sportive quotidienne à l'école primaire à travers les 30 minutes APQ, ou la démarche #Demain de la région académique.
- la possibilité pour les entreprises d'inscrire le sport dans leur raison d'être.

Sur le plan local, le texte prévoit l'obligation pour les collectivités locales d'aménager, lors de la construction d'une école, d'un collège ou lycée public ou lors d'une rénovation importante :

- un accès indépendant aux équipements sportifs de cet établissement ;
- la possibilité pour les établissements scolaires et universitaires et les associations d'utiliser des équipements sportifs propriété de l'État ou de ses établissements publics ;
- l'élaboration par les communes et les intercommunalités volontaires de plans sportifs locaux, auxquels seront associés notamment les acteurs du sport et les écoles, collèges et lycées.

Dernièrement, le rapport Buffet plaide pour un renforcement 1) de la gouvernance et 2) de la protection et l'éthique du sport

Il convient d'en tirer quelques enseignements en la matière de :

- de gouvernance et de vie démocratique plus fortes, (consultation des clubs, démocratie participative prévoyant un équilibre des espaces décisionnels, parité au sein du comité directeur et des commissions spécifiques, transparence financière...)
- d'ancrage et de protection de l'éthique du sport français (conflit d'intérêt, modalités de convocation, saisie des comités d'éthique fédéral,

 de protection des pratiquantes et des pratiquants : déclinaison régionale d'un plan d'éducation de lutte contre les discriminations, procédures disciplinaires en cas de discrimination, formation des dirigeants à la lutte contre les violences, vérification de l'honorabilité de l'ensemble des dirigeants bénévoles des associations, rôle de licenciation dans le cadre juridique et responsabilité civile des dirigeants.

✓ L'approche analytique : le micro environnement

L'Union Sportive s'inscrit dans plusieurs dimensions du socio sport qu'il s'agisse de l'éducation, de l'insertion, de l'inclusion ou de la santé par le sport.

- L'intensité concurrentielle :

A l'aube des JOP, la dimension sociale prend une place de plus en plus importante dans une société dont l'ambition est de devenir une nation sportive. Le sport, Grande Cause Nationale de 2024 connait l'émergence de la reconnaissance du socio sport. Le nombre d'associations sportives dites « socio sport » de périmètre régional ou national augmente et ces dernières prennent une place grandissante aux côtés des fédérations. La participation de certaines d'entre elles aux mesures d'impact du socio sport piloté par le Pôle Ressource National Sport et Innovation (PRNSI) est un marqueur fort d'une concurrence qui se concentre à l'extérieur des fédérations délégataires ou affinitaires. Pour autant, certaines fédérations comme (Léo Lagrange), la Gymnastique du Travail, le Sport pour Tous, la Culturelle de France ou d'autres peuvent faire le récit de plus de 60 ans de socio sport au sein de notre périmètre ministériel qui aura évolué du temps libre, du plein air, à l'éducation, la santé ou même à la cohésion sociale, la jeunesse et l'engagement... Il n'est donc pas nouveau qu'en tant que politique publique, le sport sert plus que jamais la cause sociale, sanitaire et éducative...

En 2024, le nombre de structures qui œuvrent exclusivement et consciemment autour du socio sport devient important ce qui en fait un secteur en plein essor.

Le degré de différentiation varie en fonction :

- 1) de la nature des activités,
- 2) du nombre d'ETP et du budget de l'association
- 3) de leur capacité à fédérer un réseau,

L'Union Régionale Sportive NA fait bonne figure, car elle hérite de par son ETR de l'ensemble du réseau de Jeunesse et Sport ce qui fait aujourd'hui de l'Union Régionale un acteur légitime et crédible aux yeux des pouvoirs publics et des partenaires.

La croissance du secteur sport comme levier éducatif et d'utilité sociale évolue en fonction des opportunités laissées par les pouvoirs publics. Dans le domaine de la formation, à défaut de « stratégie », les structures les plus importantes s'en détachent car les marchés se situent ailleurs qu'autour du sport ou du socio sport. Le BTP, le transport, la sécurité industrielle et plus globalement les métiers en tension ou de demain sont au cœur de la transition portée par la Loi pour Choisir son Orientation Professionnelle (LCA) et le service public de l'emploi (SPE). La position de l'Union Nationale et Régionale est tout autre. Ce n'est pas le sport qu'on remobilise vers l'emploi et de manière transversale et multi filières. A ce stade du développement, quelques rapprochements avec les filières de l'aéronautique ou de la sécurité industrielle nous amènent à penser que nous sommes sur la bonne direction mais les éléments de langage et la compréhension de notre action ne sont pas toujours simples à appréhender. En effet, le sport a pour habitude l'aspect compétitif...

Pour ce qui concerne notre position concurrentielle et le degré de différentiation des concurrents nous diront que notre position se veut complémentaire pour répondre à la spécificité des besoins. Là où l'offre répond à la demande, nous n'apportons aucune plus-value. Sur les territoires où nous sommes sollicités ou demandés, nous déclenchons une étude technique et en ressources humaines avant de proposer au CA d'arbitrer. Il y a fort à penser que certaines activités sur les territoires se poursuivront par l'intermédiaire des clubs si nos ressources sont suffisantes pour assurer l'animation du réseau, de l'expertise, et le déploiement des programmes territoriaux d'actions de l'UNSLL.

- Les nouveaux entrants :

Aujourd'hui, il est difficile d'identifier précisément le nombre de structures socio sportives mais on peut l'établir approximativement autour de 10 en Nouvelle Aquitaines (Etcharry, CDOS (hors 33), PSL (hors 33, Rebond, Sport Emploi, Drop de Béton, Stade Bordelais, Sam Omnisports, Insup, Oim, Cap Solidaire, Francas, Girondins Bordeaux Handball.

Ceux qui sont déjà déclarés comme organisme de formation disposent d'une avance significative dans la mesure où les exigences « *qualiopi* » s'imposent dans le cadre des aides du conseil régional, du marché public du service public de l'emploi, de l'insertion professionnelle (accompagnement des publics éloignés de l'emploi se fait à travers les Structures d'Insertion, par l'Activité Economique (SIAE))

Le pouvoir d'influence des pratiquants :

Avec le public sujet au maintien d'une autonomie à travers les activités physiques et sportives, celui en situation de demande d'emploi ou de remobilisation, celui sous-main de justice, ... on peut compter jusqu'à 2 millions de « potentiels bénéficiaires » en région Nouvelle Aquitaine. Cette représentativité et le poids de ces besoins font de nos programmes des leviers incontournables pour répondre aux attentes de cette population.

- Le pouvoir d'influence des clubs :

Avec plus de 29 clubs affiliés mais aussi de nombreuses structures non affiliées, les clubs restent les principaux intéressés à l'existence et au développement d'une Union Régionale dont l'objet vise à fédérer les acteurs d'un territoire. En tant que partie prenante d'une politique régionale, les clubs ont un rôle à jouer du point de vue de la gouvernance tout comme de la mise en œuvre technique des projets qu'ils mènent ou de ceux menés par l'Union Régionale.

Les offres et services de substitutions :

Dans le domaine du socio-sport, l'Union Régionale concentre son périmètre d'action autour de l'insertion, la santé, l'éducation et la citoyenneté par le sport. L'existence des clubs avant même l'Union Régionale, a favorisé l'émergence de projets d'actions club aux couleurs du sport nature ou du défi sportif comme thèmes centraux de l'action sportive territoriale.

L'influence de l'Etat:

Elle est importante car elle détermine la politique publique du gouvernement et oriente celle de la fédération. C'est le cas notamment sur les sujets importants comme le SNU, le mentorat, l'insertion par le sport... ce qui oblige d'ailleurs la fédération Léo Lagrange du fait de son influence et de son poids à se positionner et à agir. Aujourd'hui, le contexte politique permet d'aligner la politique publique et politique fédérale, ce qui facilite le travail des techniciens.

En outre la dotation de cadres d'Etat au niveau fédéral, dont l'un d'entre eux est positionné à temps partiel en Nouvelle Aquitaine, permet d'actionner un levier important en matière de structuration et de professionnalisation.

Les séries de lois sur le sport (intégrité, éthique, démocratie...), la santé, l'immigration... ont des conséquences directes sur les projets d'actions menés. Si dans sa pratique, le sport est apolitique il reste intrinsèquement lié à la politique prioritaire du gouvernement dans la réflexion, la conception, la mise en œuvre et évaluation des projets. C'est en cela même que la gouvernance régionale et l'équipe technique régionale restent des acteurs clés d'une mise en cohérence territoriale mais aussi un lieu de discussion de débat et de progrès.

Annexe 3: Les programmes

- Accessibilité de tous au sport et activité physique et sportive.
 - Lutte contre les dérives dans le sport
 - Insertion par le sport

Léo Sport Accès

Descriptif de l'action

Ces actions permettent de renforcer l'identité « multisports » de l'Union Régionale à travers le déploiement du programme Flex'Sports par exemple, encourageant les associations à accueillir leurs adhérents dans le cadre de parcours « sur-mesure » et co-construits, d'accès à la pratique multisports et/ou multi activités afin de répondre à de nouveaux besoins sociétaux.

Enfin, l'Union Régionale et Nationale travaille actuellement sur l'émergence de nouveaux équipements sportifs (type Wall ou Ecostation) capables de mieux répondre à l'évolution des besoins des populations et des territoires. Il s'agit par exemple de l'éco-station loisirs et sports intégrée au projet de reconversion du village olympique Paris 2024, mais aussi de l'éco-base de loisirs urbaine et péri-urbaine ou de parcours sport/santé connectés.

Déclinaison du projet

Le projet « Léo Sport ACCESS » s'inscrit clairement dans une démarche qui consiste à accélérer l'innovation sociale dans le sport. C'est notamment le cas de l'E-Activité que nous dissocions volontairement de E-sport.

Ce projet a pour enjeux de poursuivre la restructuration et la réorganisation (changement d'échelle) d'une offre de pratique régionale innovante et à fort impact social et territorial, dédiée à la « conquête » de nouveaux territoires, nouvelles activités et/ou formes de pratiques et de nouveaux publics. Il se décline en 3 axes :

- ✓ Promouvoir et développer la pratique multisports tout au long de la vie : notions de bienfaits des APS sur l'amélioration du capital santé-bien-être⁵, sur l'amélioration de l'insertion sociale et citoyenne : prévenir la sédentarité, l'isolement, faciliter l'apprentissage des valeurs, de la règle, du vivre ensemble...
- ✓ Capter, accueillir et accompagner de nouvelles pratiques sportives émergentes et/ou formes de pratiques et/ou espaces de pratiques : accueil et accompagnement 1) de nouveaux réseaux ou disciplines émergentes dont les valeurs et le projet de développement sont compatibles avec l'UNSLL (structuration de ces disciplines), 2) de nouvelles formes/outils de pratiques (sport-connectés...), en intervenant sur de nouveaux espaces-temps (sport en entreprise, pratique à domicile/en distanciel) ...
- ✓ Développer et structurer l'offre de pratique sportive dédiée aux territoires carencés en répondant aux enjeux d'inclusion sociale par la pratique sportive sur des territoires insuffisamment couverts en termes d'activités physiques et sportives (APS) : agir auprès des publics et territoires carencés (QPV, ZRR), corriger les inégalités d'accès à la pratique, favoriser le vivre-ensemble, la mixité et l'insertion sociale et professionnelle.

⁵ En référence à la définition de l'OMS de la Santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Léo Sport Fair Play

Description du Projet

L'éducation et la socialisation par le sport sont des objectifs permanents du projet régional de l'Union.

Le déploiement d'une politique interministérielle de lutte contre les discriminations et les violences dans le sport sans précédent s'est organisée depuis 2020 et vise, en particulier, la prévention et la lutte contre les violences sexuelles à partir de la signature de la convention nationale de la lutte contre les violences dans le sport de 2020.

Déclinaison du projet

Le projet « Léo Sport FAIR-PLAY » constitue l'activité prioritaire de la fédération et s'appuie sur plus de trente années d'expérience et de savoir-faire fédéral autour de l'élaboration d'outils pédagogiques et de programmes éducatifs dédiés aux publics vulnérables (exemple de l'ensemble des outils de prévention et de lutte contre les dérives du sport⁶).

Ce projet s'inscrit clairement dans une démarche globale de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté, de « vivre ensemble » et de lutte contre les atteintes à l'éthique sportive et à l'intégrité physique et psychologique des pratiquants. Il consiste à :

- **Promouvoir et développer la pratique sportive « en conscience » :** Enjeux de développement d'une pratique sportive « éclairée » pour les pratiquants et encadrants : développer l'esprit critique, sensibiliser et transmettre les valeurs du sport, de l'Olympisme et celles de la République et de la laïcité (valeur fédérale),
- Favoriser l'amélioration du « Vivre ensemble » et l'acceptation des différences : Enjeux de cohésion sociale par le sport, d'apprentissage de la règle, du respect des autres et de leurs singularités,
- Contribuer à la déclinaison de la stratégie nationale de prévention des violences dans le sport à travers l'élaboration d'un plan fédéral et d'une action dédiée (Léo Sport PROTECT).

Le projet se décline de manière opérationnelle en 3 sous projets :

- L'un à destination de plusieurs typologies de public en lien avec la citoyenneté, les valeurs du sport et concerne aussi bien les publics scolaires que les pratiquants en club. Il s'agit de *Léo Sport Citoyenneté*
- Le second en lien avec les publics placés sous-main de justice avec les jeunes de la PJJ ou les publics incarcérés. *Léo Sport Justice.*
- Le troisième concerne la lutte contre les dérives et plus particulièrement les violences dont les violences sexuelles dans le sport. Il s'agit de *Léo Sport Protect*

28

⁶ http://www.leolagrange-sport.org/outils-de-prevention/prevenir-les-derives-du-sport/

Léo Sport Health

Description du Projet

Le projet fédéral proposait de déployer les programmes Deuxième souffle (APSA/Isolement/séniors fragilisés) et Léo'Actifs (APSA/Sédentarité/Jeunes) qui ont permis de mobiliser 10 000 personnes sur 3 ans (soit 8500 seniors et 1500 jeunes). En parallèle, des actions de recherche universitaire et de recherche-action ont permis de valider un doctorat (CIFRE) sur la prévention de la chute (marche synchronisée) ainsi que de **développer deux nouveaux programmes expérimentaux agir+** et **interragir** qui s'inscrivent en continuité de ces travaux de thèse. **D'autres projets inspirants** ont permis également de développer un programme régional Sport-santé par l'entrée « **Vulnérabilités** » sur deux publics. Elle s'inscrit **dans une approche préventive de la santé globale** par l'organisation d'une pratique « multisports » adaptée :

- ✓ Prévention primaire (Jeunes des quartiers Politique de la ville),
- ✓ Prévention secondaire voire tertiaire (maladies chroniques et/ou ALD).

Enfin, des partenariats avec le secteur privé ont récemment été installés avec les sociétés MOOVEN (APSA en distantiel) et Naturalpad (Jeux vidéo pour la santé) renforçant ainsi l'axe « innovation technologique » des programmes.

Déclinaison du projet

Ce programme « **Leo Sport Health** » a donc pour ambition de répondre aux enjeux sociétaux, de santé publique, démographiques et environnementaux, en développant et en structurant l'offre fédérale en matière de sport-santé et d'innovation sur l'ensemble du territoire. Il s'adresse aux publics dit vulnérables⁷; les jeunes qui résident prioritairement au sein des quartiers Politique de la ville (visibles et invisibles) et/ou les structures qui y sont répertoriées, affiliées au réseau Léo Lagrange ; les jeunes de la protection Judiciaire de la Jeunesse ; les personnes atteintes de maladies chroniques et/ou ALD ainsi que les personnes vieillissantes.

Il centre son approche sur l'amélioration de la santé globale de ces personnes incluant donc les différentes composantes de Santé physique, Santé psychologique et Santé sociale⁸. Le travail autour de ces trois dimensions et auprès de ces publics spécifiques nécessite **un accompagnement socio-sportif individualisé/personnalisé** de ces personnes dans leur parcours de vie, leur parcours personnel voire professionnel, leur parcours de santé par et autour les activités physiques et sportives adaptées (APSA) :

- Porter notre réflexion et l'ensemble de nos projets dans le cadre d'une **démarche socio écologique** qui inscrit l'individu dans une démarche macro environnementale en interaction avec les autres et les différentes organisations. En faire un levier éducatif à travers la **démarche académique #Demain,**
- Encadrer des APSA par des éducateurs sportifs / enseignants en APA diplômés utilisant une approche pédagogique adaptée
- Encourager **l'approche pluridisciplinaire du sport et de la santé** (activité physique, sophrologie, ateliers culinaires, ateliers de mémorisation, art thérapie, ...),
- Développer un travail **partenarial territorial/local** en réponse aux enjeux de santé publique, sociétaux, démographiques et environnementaux (sportif/socio-éducatif, médiation, scolaire, sanitaire et social...).

⁷ La notion de vulnérabilité est un concept large qui est utilisé depuis peu par la communauté scientifique des sociologues. L'OMS le CIOMS (2003) apporte une nouvelle approche/vision de la vulnérabilité liée à la personne, considérant que « les personnes vulnérables sont celles qui sont relativement (ou totalement) incapables de protéger leurs propres intérêts ».

⁸ En référence à l'OMS qui dans sa constitution définit la Santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Léo Sport Job

Léo Sport Job consiste à repérer et accompagner des jeunes vulnérables dans des parcours professionnels multifilières, sur la base de **la méthodologie « maison » ADPS.** Cette approche dite de l'Accompagnement au Développement Professionnel par le Sport est dédiée au programme Léo Sport Job et s'inspire de l'approche canadienne d'<u>Activation du développement vocationnel et professionnel- ADVP</u> » (Pelletier, Pujold et coll. 1974) et celle relative au <u>Développement du Pouvoir d'Agir – DPA</u> (Le Bossé, 2004).

Le parcours type de développement personnel et professionnell se compose de **3 phases** organisées selon **la logique des parcours d'insertion professionnelle**, c'est-à-dire, du repérage et de l'entrée du public dans le programme (Phase 1), jusqu'à l'insertion et le maintien dans l'activité économique (Phase 3), en passant par une phase d'accompagnement renforcé et sur-mesure (Phase 2, explicitée en 3.2). Cette nouvelle approche fait suite aux expérimentations qui confirment l'importance de renforcer le travail de « sourcing » et d'accroche et celui relatif à l'accompagnement en sortie de parcours, correspondant à une entrée sur le marché du travail et/ou en formation professionnelle.

✓ Le Sourcing.

Cette étape est déterminante et essentiellement élaborée à l'échelon « local ». Elle nécessite au préalable de constituer un premier cercle de partenaires partiesprenantes du projet au plus proche des territoires de vie



du public cible. Il s'agit ainsi d'agréger différentes compétences et expertises au service d'un **repérage concerté**, facteur d'une meilleure mobilité des jeunes. Le travail de repérage concerté avec l'appui indispensable du service public de l'emploi propose plusieurs types d'actions significatives implication des réseaux de clubs d'entreprises :

- Diversifier les modalités de sourcing, exemple avec le dispositif du « stade vers l'emploi », les Léo Planeurs, le label « clubs sportifs engagés » ; implication des réseaux de clubs d'entreprises et des stratégies plus « originales » (Maraude, réseaux sociaux...),
- Organiser des réunions d'information et de présentation de la philosophie du programme auprès des jeunes au sein des structures relais : associations, maisons de quartiers, Missions locales, etc.,
- Organiser des rencontres individuelles concertées, en présence d'un référent jeune (Mission locale ou PJJ par exemple) et d'un référent Léo Sport Job. En fonction des structures et du parcours du jeune, cette première rencontre individuelle prendra des formes différentes.
- Organiser des Forums autour de différents métiers et filières : journées de sensibilisation, de rencontres et d'échanges avec des professionnels, formateurs et stagiaires dans différents secteurs professionnels : Animation, Sport, Aéronautique, Maintenance, Nature/Espaces Verts, relation à l'animal, BTP, etc.
- S'appuyer sur le réseau des ambassadeurs SESAME ou des coaches en insertion par le sport annoncé par le gouvernement.

Il est important de rappeler que la mobilisation partenariale nationale au sein du consortium et au-delà s'inscrit également dans un objectif d'amélioration du repérage des jeunes en bénéficiant de structures nationales en capacité d'agir sur les territoires via leurs réseaux respectifs. Pour rappel, l'UNSLL évolue actuellement, dans le cadre de ce programme, avec la Fédération Française de Vol en Planeur et la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (en cours de renouvellement).

✓ L'Accompagnement au Développement Professionnel par le Sport.

Cette phase propose un accompagnement renforcé dans le cadre d'un parcours de développement des compétences professionnelles par le sport en 3 étapes qui reprend globalement les formes de parcours développées en Phase 1 du programme. Ces 3 étapes peuvent être chainées ou réalisées indépendamment en fonction des situations ou des besoins des jeunes.

Etape 1: Déclencher le changement et créer une relation favorable par et autour du sport, (re)mobilisation personnelle

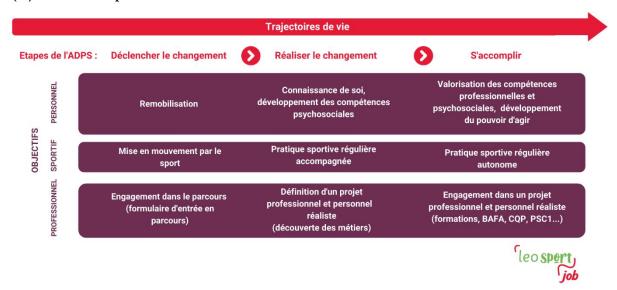


Schéma 2: Phase 2, parcours d'ADPS, Léo Sport Job

Le sport permet de recomposer la relation de confiance entre le jeune et un référent adulte. Ce référent issu du sport, fait partie des référence « positives » du parcours de vie du jeune. A travers des temps de découverte de l'activité sportive choisie et de séances centrées sur la connaissance de soi, la relation jeune/adulte va se construire et se contractualiser de façon tacite. Les APS choisies et leurs modalités de mise en œuvre doivent permettre de révéler les aptitudes et compétences « cachées » des jeunes. Cette phase est primordiale car il est souhaitable de partir des besoins exprimés par la personne. Le jeune, comme personne auto déterminée, va multiplier les expériences, oser pour mieux se connaitre, s'impliquer et enfin choisir son parcours de vie, sans que l'accompagnement ne l'enferme dans un schéma.

- ⇒ Impacts sur le Jeune :
- Pratiquer une APS, facteur d'amélioration de la Santé et du Bien-être,
- **Structurer un environnement stable** qui prenne mieux en charge les difficultés du bénéficiaire (santé, logement, garde d'enfant, mobilité...),
- Découvrir son pouvoir d'agir et l'accompagner dans la résolution de ses problématiques,
- Ouvrir le « champ des possibles » en favorisant son esprit critique et sa capacité à comprendre le monde qui l'entoure et en créant une relation stable avec son référent,
- Développer sa curiosité, son ouverture à l'autre et à la nouveauté.
- Etape 2: Réaliser le changement (et renforcer la connaissance de soi, le développement des compétences psychosociales, l'orientation et la définition du projet professionnel) 50h à 100h.

Cette session permet aux jeunes de valoriser et de développer leurs compétences et aptitudes, notamment les soft skills (compétences douces). En parallèle, **les jeunes sont pris en charge sur le plan de l'insertion professionnelle** pour élaborer leur projet professionnel/ personnel. Le jeune doit être force de proposition, co-constructeur de son propre parcours. Il faut l'accompagner vers l'autonomie. Le jeune va apprendre à faire ses choix en fonction des contraintes.

C'est à cette étape que l'ensemble des partenaires sportifs (fédéraux et associatifs via le consortium ou le territoire) et de l'insertion professionnelle sont mobilisés autour du référent du parcours, pour sensibiliser et orienter les jeunes vers la découverte de métiers associés. Les jeunes pourront réaliser des stages d'immersion professionnelle en entreprises. Outre l'ouverture vers des formations et des métiers autour du sport et de l'animation, il convient aussi d'ouvrir le champ des possibles en termes de réseaux de professionnels et de secteurs d'emploi : possibilités de formations, stages, alternances, services civiques, etc.

- ⇒ Impacts sur le Jeune :
- Poursuivre la pratique sportive,
- Adopter les savoirs-être et « soft skills » adaptés à la vie sociale et professionnelle,
- Etablir un plan d'action pour la poursuite du parcours,
- Lever certains facteurs de vulnérabilités (santé, freins périphériques à l'employabilité).
- ⇒ Etape 3 : S'accomplir (et développer des compétences professionnelles, sortie et maintien dans l'emploi) 50h à 200h.

Cette étape permet aux jeunes **d'internaliser les compétences et aptitudes acquises dans les phases précédentes**. Les jeunes travaillent à la **définition d'un projet personnel et professionnel** réaliste avec leur référent et dans l'objectif de trouver une formation ou un emploi. Une sortie positive se traduit par une entrée en formation professionnelle, en stage, en emploi et tout type de sortie à visée professionnelle.

- ⇒ Impacts sur le Jeune :
 - Poursuivre la pratique sportive, faire partie d'un club,
 - Développer son environnement social,
 - Stabiliser sa sociabilité,
 - Internaliser des compétences,
 - Engager son parcours professionnel.



Annexe 4 : Stratégie de professionnalisation de l'UNSLL et des URSLL 2021-2024

Stratégie de professionnalisation de l'UNSLL et des URSLL 2021-2024

« Professionnaliser pour Agir autant qu'Agir pour Professionnaliser »

RESUME

Activité fédérale

- 1. Déployer le projet de développement fédéral : faisabilité financière et opérationnelle.
- 2. Renforcer la performance du projet de développement fédéral : méthodologie, outils et évaluation.

Instances Fédérales

- 3. Poursuivre la structuration de la DTN : pilotage et organisation opérationnelle.
- 4. Stabiliser la Cellule Innovation Recherche et la DAF : organisation et capacité d'action.
- 5. Poursuivre le développement des ETR : structuration et recrutement.
- 6. Elaborer un plan de formation nationale continue des dirigeants fédéraux.

Réseau Associatif

- 7. Accompagner les acteurs associatifs dans leurs missions quotidiennes.
- 8. Elaborer n d'un plan de formation régionale continue des dirigeants fédéraux.

Modèle économique

- 9. Fluidifier l'organisation structurelle et financière.
- 10. Développer de nouvelles solutions organisationnelles, économiques et fiscales.



Documents de références :

- Note n°2021-DFT-03 d'orientation relative aux contrats de développement signés en 2021 entre l'Agence nationale du Sport et les fédérations sportives sur la période 2021-2024,
- Lettre d'orientation fédérale 2021-2024,
- Contrat de Développement 2021-2024,
- Projet Sportif Fédéral-PSF 2024,
- Projets Territoriaux d'Actions-PTA 2021-2024,
- Note stratégique régionale 2024 (en annexe).

1- Contexte:

L'UNSLL est en phase ascendante voire exponentielle de développement, de structuration et de professionnalisation de son activité fédérale à tous les niveaux, du local au national. Parce qu'elle agit dans un champ désormais concurrentiel, marqué par la complexification d'accès aux aides financières (sous forme d'appel à projet) et par la multiplication des acteurs, publics ou privés, qui interviennent dans l'environnement immédiat de son activité, la fédération se doit de veiller à l'optimisation de l'utilisation de ses ressources dans la réalisation de ses objectifs garantissant l'efficience globale de l'action. Cette recherche permanente d'efficience se traduit par la poursuite de la professionnalisation des équipes techniques et des structures associatives mais aussi par le renforcement des compétences des dirigeants fédéraux. Les enjeux principaux de cette stratégie doivent garantir la sécurisation et le bon déploiement des ressources nécessaires (humaines et financières) au service de la déclinaison du projet fédéral en vigueur.

A titre indicatif, en 2016, la fédération comportait 8 salariés, seulement deux ETR constituées et moins de 20 % de clubs employeurs. La première stratégie effective de professionnalisation pluriannuelle (2017-2020) associée à celle relative à la réorganisation de la gouvernance fédérale, a conduit l'UNSLL à bénéficier actuellement (2021) de 18 salariés répartis au sein de la DTN et des 5 ETR opérationnelles ainsi que 25% des clubs affiliés employeurs⁹.

Les objectifs opérationnels de cette stratégie, qui s'inscrivent dans le cadre du déploiement territorial de la politique fédérale actuelle consiste à :

- Consolider et renforcer l'organisation des instances professionnelles nationales : DTN, DAF et CIR,
- Accompagner la professionnalisation et la structuration des instances fédérales territoriales : URSLL, UDSLL et ETR,
- Accompagner le réseau associatif dans sa structuration et son développement.

La stratégie de professionnalisation retenue doit servir à la déclinaison territoriale du projet de développement fédéral 2021-2024, mobilisant pleinement les clubs et les instances fédérales territoriales, parties-prenantes d'une action partagée et co-construite. C'est par cette entrée principale que les perspectives de consolidation des équipes dirigeantes et professionnelles s'organisent en développant d'une part des emplois (créations, consolidations, transformations, mutualisation...) et en formalisant d'autre part, un plan de formation continue *ad-hoc* des bénévoles et professionnels.

-

⁹ Données FILEO, saison sportive 2020-2021.



Spécificités d'appartenance au réseau Léo Lagrange :

L'UNSLL, en tant que membre de la fédération Léo Lagrange, s'appuie sur l'organisation logistique et fonctionnelle du réseau Léo Lagrange (7500 salariés en 2021), en terme de formation professionnelle, de professionnalisation, de gestion des ressources humaines (SIRH, plan de développement des compétences, suivi de carrières). Elle bénéficie donc du service de gestion des RH ainsi que du plan de formation continu des salariés (porté par Campus Léo Lagrange) auxquels elle contribue largement en y associant l'ensemble de ses modules de formations (programmes fédéraux et thématiques spécifiques), destinés à l'ensemble des acteurs du réseau Léo Lagrange (et notamment ceux du secteur animation enfance/jeunesse).

L'UNSLL travaille également de concert avec les différentes instances du réseau composé de 5 établissements (inter)régionaux Léo Lagrange, de leurs pôles engagement respectifs, de 5 instituts de formation et des associations « les petits citoyens » et « défense des consommateurs ». Cette collaboration tend à développer des logiques d'agrégation de compétences en inter-métiers Léo Lagrange et de mutualisation des moyens (outils et formation) et des emplois.

2- La structuration et la professionnalisation des activités fédérales

a. Au service des enjeux sociétaux actuels

Le projet fédéral actuel ainsi que le récent contrat de développement 2021-2024 établi avec l'Agence Nationale du Sport, ont été pensés et élaborés au regard du contexte fédéral, institutionnel et sociétal actuel en tenant compte plus particulièrement :

- Des politiques publiques du sport et par le sport, portées par le Ministère chargé des Sports et l'Agence Nationale du sport, qui développent des enjeux d'inclusion sociale, de conquête de nouveaux territoires (carencés) et publics (émergence de nouvelles pratiques) et la promotion du sport comme levier du pacte Républicain.
- De l'obtention du **label « Terre de Jeux 2024 »** par la fédération, qui s'inscrit dans la dynamique d'accueil des JOP autour de 3 piliers : faire vivre les émotions au plus grand nombre (célébration), faire de la France une nation sportive avec plus de 3 millions de pratiquants supplémentaires (héritage durable), et permettre à ceux qui le souhaitent de vivre et s'engager dans l'aventure (un engagement inédit).
- Du déploiement du **plan de Relance pour le Sport** faisant face à la crise sanitaire actuelle liée à la COVID 19, qui conduit à repenser les pratiques sportives « autrement », visant une reprise d'une pratique sportive « en santé », diversifiée et innovante.
- Du déploiement d'une **politique interministérielle** de lutte contre **les discriminations et les violences dans le sport** qui est sans précédent, visant en particulier les violences sexuelles à travers la signature de la convention nationale de la lutte contre les violences dans le sport de 2020.

b. Dans le cadre d'un projet de développement fédéral structuré et structurant

Le projet fédéral 2021-2024 se compose de 5 programmes structurants qui ont vocation à être pilotés au niveau national et mis en œuvre à l'échelon territorial par les URSLL, certaines UDSLL et les clubs « tête de réseaux » sur les territoires. Ces programmes sont les suivants :

✓ Léo Sport HEALTH: Prévenir la santé globale par les activités physiques et sportives adaptées,



- ✓ Léo Sport ACCESS : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de pratiques des APSA,
- ✓ Léo Sport FAIR-PLAY : Socialiser, éduquer à la citoyenneté à la solidarité et agir contre les discriminations et les violences.
- ✓ **Léo Sport JOB**: Insérer socialement et professionnellement des personnes vulnérables et éloignées de l'emploi,
- ✓ **Léo Sport PROGRESS**: Adapter l'organisation et l'offre de pratique aux enjeux et situations nouvelles : crise sanitaire, AMO Recherche, AMI innovation (programme transversal aux 4 premiers).

c. Inscrite dans une organisation structurelle ad-hoc

Il est important de noter que l'organisation actuelle liée au fonctionnement des instances dirigeantes et professionnelles ainsi que la stratégie de déclinaison des actions fédérales, ont été réfléchies et élaborées afin de favoriser l'axe de professionnalisation du réseau. **Professionnaliser pour structurer et agir autant qu'agir pour structurer et professionnaliser,** constitue l'approche méthodologique retenue (relative aux sciences de la complexité) afin de répondre aux objectifs d'efficience et d'intelligibilité du projet fédéral.

D'autre part, la politique actuelle de l'Agence Nationale du Sport-ANS, encourage la fédération à organiser et mettre en cohérence stratégique et opérationnelle l'ensemble des actions issues du Contrat de Développement 2021-2024, du Projet Sportif Fédéral (campagne de financement ANS annuel) et des Projets Sportifs Territoriaux. Cette note stratégique de professionnalisation du réseau a vocation à renforcer ce travail de mise en synergie de l'ensemble des actions portées sur le territoire national, à la fois par la fédération, ses organes déconcentrés et ses clubs.

Le schéma ci-dessous tend à proposer une nouvelle organisation de coordination et de « reliance » de l'activité fédérale centrée sur l'articulation entre les différents dispositifs de structuration et de financements (CPO, Contrat de Développement, PSF et PST) et l'organisation des ressources humaines mobilisées (CIR, DTN, DAF, ETR, cf. partie suivante).

Il s'agira sur ce mandat fédéral, de renforcer l'efficacité et la fluidité de cette nouvelle organisation, en créant les bonnes conditions d'installation de cette stratégie d'une part et en permettant d'autre part, son déploiement sur l'ensemble des territoires.

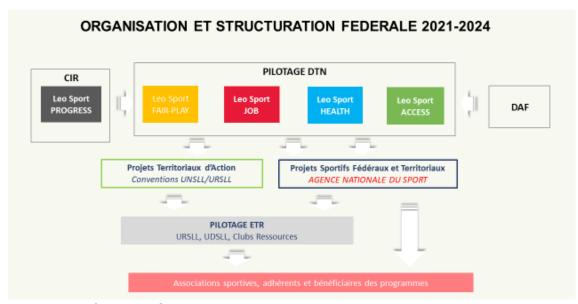


Schéma 1 : Organisation et structuration de l'activité fédérale 2021-2024



d. Plan d'action 2021-2024 dédié à la professionnalisation des activités fédérales

Axe 1 : Déployer le projet de développement fédéral : faisabilité financière et opérationnelle.

Cet axe s'organise dans le cadre de la déclinaison opérationnelle et de l'essaimage des programmes fédéraux sur l'ensemble du territoire. L'UNSLL ayant fait le choix stratégique du niveau régional pour agir (ancrage territorial et partenarial favorable), c'est par l'intermédiaire des Projets Territoriaux d'Action, outils de « reliance » et de coordination de l'activité fédérale, que chaque Union Régionale Sportive Léo Lagrange (URSLL) contractualise et déploie son activité. Ainsi chaque instance régionale bénéficie d'une convention financière annuelle ou pluriannuelle avec la Fédération qui mobilise à la fois des moyens humains et financiers sur les actions prioritaires retenues.

Axe 2: Renforcer la performance du projet de développement fédéral: méthodologie, outils et évaluation.

Cette partie doit garantir la bonne efficience et l'intelligibilité de l'action. Ainsi, chaque programme comporte un axe dédié à l'élaboration et/ou à l'appropriation d'une méthode et d'outils spécifiques par l'intermédiaire de modules de formation en ingénierie des programmes. Les pédagogies expérientielles et notamment celle de la remédiation, sont prioritairement retenues. Sur les aspects de l'évaluation, chaque programme est évalué par la Cellule Innovation Recherche (CIR) qui tentera de mesurer leur impact sur les axes de l'inclusion sociale, de l'insertion professionnelle et de la santé globale.

Il est à noter qu'un travail partenarial avec les Universités est systématiquement recherché (conventions de partenariats, CIFRE...) apportant un éclairage scientifique afin de renforcer la capacité d'innovation des programmes et donc leur plus-value.

3- La professionnalisation des acteurs fédéraux

a. Au niveau des instances nationales

La stratégie nationale de l'UNSLL envisage une structuration de ses instances fédérales (dirigeantes et professionnelles) qui vise l'amélioration de l'efficience à la fois des activités fédérales conduites et de l'organisation des ressources humaines dédiées.

Le schéma suivant présente l'organisation actuelle qui favorise le travail collaboratif entre les élus et les cadres visant l'appréhension de toutes les facettes de l'action d'une fédération nationale : 1) élaborer et exécuter la politique fédérale, 2) piloter et développer le projet de développement fédéral, 3) coordonner, décliner et évaluer les programmes structurants.



ORGANISATION DES INSTANCES NATIONALES 2021 -2024 Comité Directeur DOCUMENTS DE CADRAGE ET D'ORIENTATION Orientations fédérales Stratégie de professionnalisation CODIR Contrat de développement (ANS) PILOTAGE CPO DAP, DPJJ et ANCT Projet Sportif fédéral Plan Sport-Santé- BE Plan citoyen du Sport COMMISSION STATUTAIRES COMMISSIONS / PROGRAMMES **DVLT ET ACCESSIBILITÉ ETHIQUE ET CITOYENNETE SPORT SANTE SPORT INCLUSION PRO** SPORT PROGRESS

Schéma 2: Organisation des instances nationales bénévoles et professionnelles 2021-2024

b. La professionnalisation des instances régionales

La stratégie envisage une structuration des instances fédérales (dirigeantes et professionnelles) régionales qui vise l'amélioration de l'efficience à la fois des activités fédérales déclinées et de l'organisation des ressources humaines dédiées.

Cette approche tend à favoriser le travail collaboratif entre les élus et les cadres et vise à appréhender toutes les facettes de l'action territoriale : 1) élaborer et exécuter le projet de développement régional, 2) coordonner et développer le projet territorial d'action, 3) mettre en œuvre et évaluer les programmes structurants.

Le schéma d'organisation des instances nationales se décline à l'échelon régional de la même manière qu'au niveau national. La priorité est donnée à l'accompagnement des URSLL dans leur structuration administrative, financière et humaine.

6 Equipes Techniques Régionales existent actuellement et se composent de 18 salariés permanents (régions AURA, IDF, Occitanie, HDF, NA et PACA), la structuration des régions Nouvelle-Aquitaine et Bretagne faisant partie des objectifs du mandat fédéral actuel.

c. Plan d'Action dédié à la professionnalisation des instances fédérales

Axe 3 : Poursuivre la structuration de la DTN : pilotage et organisation opérationnelle.

Il s'agit ici de consolider cette équipe nationale en travaillant 1) sur l'élaboration de Directives techniques nationales au service du contrat de développement, 2) sur l'évolution des lettres de missions des membres (CTN et CTF) et 3) sur l'évolution de la fonction de coordonnateur de la DTN. Chaque cadre technique est accompagné dans son projet professionnel-personnel par le service RH de la fédération sur les aspects de formation professionnelle continue, de mobilité fonctionnelle et géographique et d'évolution de carrière.

L'organisation prévoit de mobiliser un Cadre Technique ainsi qu'un chargé de projet par programme structurant sur les axes de pilotage, de coordination et d'évaluation nationale.



Axe 4 : Stabiliser la Cellule Innovation Recherche et la DAF : organisation et capacité d'action.

Ces 2 composantes de l'organisation fédérale bénéficient d'une attention particulière dans la stratégie fédérale de structuration et de professionnalisation, au regard de leur caractère à la fois support et levier du déploiement de l'activité fédérale.

La fonction innovation portée par la CIR doit être installée de manière pérenne en renforçant son pilotage/positionnement stratégique en lien avec le nouveau conseil de développement fédéral installé à la fin de la précédente mandature. La CIR doit par ailleurs être dotée de moyens dédiés supplémentaires en termes de RH et s'intégrer à la démarche PROGRESS développée par le réseau Léo Lagrange.

La fonction support DAF doit être renforcée dans ses effectifs afin de renforcer sa capacité d'accompagnement (faisabilité) des instances fédérales, de la DTN, de la CIR et des URSLL dans le déploiement de leurs activités et leur structuration.

$A \times e 5$: Poursuivre le développement des ETR: structuration et recrutement.

C'est par l'intermédiaire des ETR et de leurs membres que la majorité de l'action fédérale voit le jour et se réalise. Cet axe de développement est donc essentiel pour ce schéma stratégique fédéral. L'UNSLL accompagne de manière prioritaire la structuration de ses ETR en mobilisant à la fois des moyens financiers (Cf. Axe 1, PTA) et des moyens humains (cadres techniques de la DTN) sur des missions d'accompagnement des projets de développement régionaux ainsi que de coordination des ETR. Ainsi chaque région établit une stratégie de consolidation et de professionnalisation de son ETR spécifique au contexte territorial (recrutement, mutualisation d'emplois, formations professionnelles...). Il s'agit également pour les régions Bretagne et Nouvelle Aquitaine, de travailler à la création d'ETR sur la base de l'activité préexistante (portée par les Etablissements Régionaux Léo Lagrange et les clubs).

L'organisation prévoit de renforcer la cohérence et la visibilité des fonctions de l'ensemble des salariés du périmètre fédéral en identifiant plusieurs types d'emplois complémentaires :

- Le conseiller technique fédéral en charge du pilotage global de l'ETR et du PTA,
- Le ou les agent(s) de développement en charge du déploiement d'un ou plusieurs programmes,
- Le ou les coordonnateurs socio-sportifs d'actions spécifiques et/ou spécialisées (QPV, Milieu carcéral, migrants, ...),
- Le ou les éducateurs socio-sportifs en charge de l'encadrement des dispositifs auprès des bénéficiaires.

Axe 6 : Elaborer un plan de formation nationale continue des dirigeants fédéraux

Ce plan de formation spécifique a pour ambition de renforcer les compétences des (nouveaux) élus dans leur posture, rôle et missions de dirigeants associatifs. Il s'agit de proposer d'une part des modules de formation traditionnels de type « Agir en tant qu'élu au sein de l'UNSLL » ou « Animer une commission fédérale » et d'autre part, des formations spécialisées liées aux VRL, à la radicalisation dans le sport et à la lutte contre les violences sexuelles... Ce plan de formation proposera des temps



de formation consacrés aux programmes structurants et à l'animation des commissions spécifiquement créées (Cf. Schéma 2). Cette dynamique de formation continue des dirigeants fédéraux, incluant les dirigeants des organes déconcentrés voire des clubs têtes de réseau territorial, vise à favoriser non seulement leur montée en compétences générales et spécifiques, mais aussi à faciliter leur engagement bénévole à moyen/long terme au sein du périmètre de la fédération.

4- Stratégie de professionnalisation des clubs

a. Un réseau d'acteurs associatifs diversifiés et accompagnés

L'UNSLL se compose au 1^{ier} avril 2021 de 16 574 licenciés et 349 clubs affiliés dont 78 structures se déclarant employeuses (25%)¹⁰. Ce nombre a diminué de 43% par rapport à 2019 (29 241 adhésions) en raison de la crise sanitaire de 2020. A noter que la majorité des clubs sont de petites associations multisports ou multi-activités puisque 275 d'entre elles accueillent moins de 50 adhérents. Parmi ces clubs, 45 proviennent des réseaux du monocycle et du football australien, activités sportives émergentes accueillies au sein de l'UNSLL dans le cadre de commissions nationales d'activités. L'UNSLL bénéficie également d'une dizaine de gros clubs ayant plus de 500 adhérents dont certains plus de 2000. Ces associations, à l'image du Centre Socio-culturel et Sportif Léo Lagrange de Colombelles (14), contribuent au déploiement de l'activité fédérale en tant qu'association tête de réseau sur l'ensemble d'un territoire départemental et parfois au-delà.

Les adhérents, les bénévoles (élus ou encadrants) et les professionnels issus de ces associations sportives, constituent les acteurs clefs de l'activité du réseau fédéral. La fédération souhaite donc dédier une partie de ses moyens essentiellement regroupés autour des ETR (Cf. Axe 5) en accompagnant et soutenant chaque acteur « au plus près » de ses besoins respectifs.

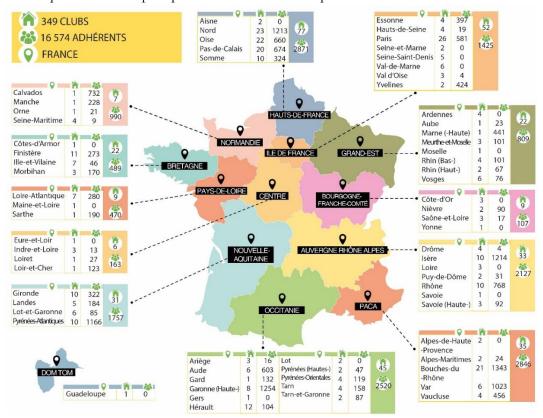


Schéma 3: Répartitions des clubs et licenciés par territoire au 1^{ier} avril 2021

_

¹⁰ Données issus du logiciel de gestion FILEO 2019.



b. Des dispositifs d'accompagnement spécifiques : PSF et Fond de Dotation.

L'UNSLL bénéficie actuellement de deux leviers d'action pour pouvoir accompagner ses clubs. Le Projet Sportif Fédéral - PSF inscrit dans le cadre de la campagne de financement de l'ANS permet de soutenir financièrement des clubs affiliés déclinant des actions inscrites au regard des axes prioritaires suivants : développement de la pratique, promotion du sport-santé, développement éthique et citoyenneté, plan France relance (spécifique COVID). Cette opportunité permet non seulement à la fédération de fixer ses propres priorités de financement des clubs en phase avec son projet fédéral (validées par l'ANS), mais également de renforcer les liens et la collaboration avec eux. Il s'agit de rappeler ici que la stratégie de déploiement des programmes fédéraux associe la participation des associations en tant que partie-prenante de l'action.

Le deuxième levier est le fond de dotation porté par la Fédération Léo Lagrange qui permet d'accompagner les clubs dans le développement d'actions expérimentales, la volonté étant de soutenir des associations porteuses des valeurs du réseau Léo Lagrange et développant des actions innovantes. Bien entendu, les co-financements sont recherchés dans le cadre de ces deux dispositifs.

c. Plan d'action dédié à la structuration des clubs

Axe 7: Accompagner les acteurs associatifs dans leurs missions

Comme évoqué plusieurs fois dans ce document, ce travail d'accompagnement des dirigeants et des encadrants bénévoles et/ou professionnels, sera réalisé en grande partie par les ETR. Chaque club bénéficiera si besoin, d'un référent technique fédéral local qui pourra conseiller, orienter et accompagner à la fois le projet associatif (sur les volets technico-pédagogiques, administratifs, sociaux et éducatifs) et l'activité des acteurs qui en découle (élaboration d'un projet, campagne de financements PSF et PST, recherche de subventions, recrutement...). Concernant les prises de fonctions des nouveaux élus associatifs plus particulièrement, la fédération mobilise des élus nationaux et/ou régionaux expérimentés afin de proposer un accompagnement sur-mesure et in-situ sous forme de tutorat.

Axe 8 : Elaboration d'un plan de formation continue régionale des dirigeants fédéraux

Ce plan de formation spécifique a pour ambition de renforcer les compétences des élus et nouveaux élus dans leur posture, rôle et missions de dirigeants associatifs à l'échelon local. Il s'agit de proposer d'une part des modules de formation traditionnels de type « Agir en tant qu'élu au sein d'une association Léo Lagrange » « Elaborer un projet associatif » et d'autre part, des formations thématiques liées aux spécificités du territoire. Ce plan de formation proposera également des temps d'échanges consacrés à la politique fédérale nationale et territoriale (orientation et projet de développement) ainsi qu'aux spécificités d'appartenance à un réseau plus large (éducation populaire) porté par l'UNSLL.

5- Un modèle économique transversal

L'organisation fédérale repose sur un modèle économique hybride national/territorialpublic/privé, qui s'inscrit dans la durée afin de garantir la faisabilité et la pérennisation de l'action fédérale. Ce modèle mobilise des subventions nationales ayant un effet levier sur l'obtention de



subventions territoriales qui elles-mêmes garantissent la viabilité du programme national et la pérennité des actions mises en œuvre dans les territoires. Il s'ancre dans des logiques de :

- Fonctionnement qui agrège les atouts d'une structure nationale (pilotage, stratégie et évaluation) et ceux des structures régionales, départementales et/ou clubs « tête de réseau » (déclinaison opérationnelle),
- Agrégation de moyens publics de droit commun ou spécifiques et de moyens privés (fondations, entreprises),
- Mutualisation de compétences en mobilisant des réseaux d'acteurs experts.

Axe 9 : Fluidifier l'organisation structurelle et financière

Le schéma organisationnel de l'UNSLL tel qu'il a pu être évoqué jusqu'ici, induit des interactions fortes entre chacune des composantes de la fédération, aussi bien au niveau des instances dirigeantes fédérales bénévoles et professionnelles, qu'entre la fédération et ses organismes déconcentrés.

Ces interactions créent un écosystème interne d'interdépendance qui nécessite une organisation à la fois agile, favorisant la réactivité, l'adaptation, et cadrée, assurant la sécurisation des structures et l'optimisation des ressources.

Dans ce contexte, il est utile de renforcer les capacités de la fédération à fluidifier les procédures internes, qu'elles soient de nature organisationnelle (communication interne, circuits administratifs, procédures RH...) ou financière (PTA, PSF...) en facilitant les moyens d'actions des services supports.

La dématérialisation de certaines procédures financières et comptables en 2020 a été un premier pas, les adaptations (subies) de l'organisation du travail adoptées en contexte de crise sanitaire en ont été un second, qui méritera d'être partiellement maintenu en sortie de crise.

Il est ensuite prévu de doter la DAF de la fédération, qui a la charge d'assurer la fluidité des interactions, des ressources humaines adaptées aux enjeux et au niveau de développement de l'UNSLL.

Axe 10 : Développer de nouvelles solutions organisationnelles, économiques et fiscales

L'environnement externe de la fédération est en perpétuelle mutation : ces dernières années ont été marquées par un contexte économique et social global instable, et par une évolution forte du modèle sportif français.

Dans ce cadre-là, la fédération n'a cessé d'adapter à la fois ses propositions d'actions au bénéfice de ses publics cibles, mais aussi ses modalités de réponse.

Face à ces évolutions permanentes, et en réponse également aux invitations institutionnelles, la fédération s'est placée en veille et en réflexion, pour évaluer la pertinence d'une adaptation de son organisation en s'emparant de modèles ayant fait leurs preuves dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Ainsi, différentes options sont et seront étudiées, visant à adapter l'organisation générale de la fédération, en conservant le statut de fédération sportive agréée, mais en le renforçant par le recours à des schémas différents et peu utilisés encore dans le champ du sport (ISBL, SCIC, filialisation...). Des étapes dans cette voie seront nécessaires et ont déjà été engagées, à l'image de la réflexion sur le statut des organismes déconcentrés, entamée pendant la mandature précédente et qui sera poursuivie.



Annexe 5 : Diagnostic enjeux et priorités de développement

Région	Axes de développement	Eléments significatifs du diagnostic territorial	Priorités et enjeux de développement
NOUVELLE AQUITAINE	Vie Fédérale et développement des clubs :	3391 licenciés pour 36 clubs (tendance en augmentation) dont 2741 « sport » Construction de la vie démocratique de l'UR. Professionnalisation en cours avec des projets de recrutement et d'actions. Enregistrement de 5 nouvelles affiliations dont 3 sur la Gironde Un environnement associatif qui tend à faire se rencontrer les acteurs du loisir sportif et ceux qui portent les actions proches des programmes fédéraux.	 Continuer de structurer l'équipe technique régionale Accompagner les dirigeants dans leurs fonctions de l'UR mais aussi des clubs. Professionnaliser l'animation territoriale des clubs et renforcer la coordination territoriale de l'ETR. Structurer l'activité grâce aux 1000 emplois socio sportif Plan d'actions Concevoir et conduire un plan d'animation territorial des clubs. Sécuriser le montage financier des emplois en lien avec l'UN et GEIQ (mutualisation, territorialisation). Recruter un Coordonnateur Sportif Territorial. Maintenir du volume d'activité (ETP) sur le sport santé : #Demain, LSH, Sport en milieu professionnel Mettre en place un plan de formation pour les bénévoles. Animer le réseau des directeurs des structures de plus 4 salariés. Recruter 1 poste partagé au niveau de l'UR et positionner à minima 1 poste par club socio sport (OIM, Sport Emploi, Drop de Béton, Léo Lagrange Bayonne, Maison Pour Tous de Pau).
	Programme Léo Sport Fair-Play Education, citoyenneté, justice et prévention des discriminations et des violences	Un réseau à développer pour les actions en milieu de la protection de la jeunesse et du carcéral Des actions très concrètes en tant qu'acteur du plan de lutte contre les violences de la DRAJES. La présence forte du pôle engagement sur les sujets socialement vifs.	 S'appuyer sur le réseau des clubs pour les actions en milieu PJJ ou en milieu carcéral. Créer une coordination avec les clubs dans le domaine « sport et citoyenneté » en lien avec les établissements scolaires Développer le déploiement du plan de lutte national en région et capitaliser des synergies avec le réseau régional DRAJES et fédération sportive. Plan d'actions Mise en place de sensibilisation et de formation autour de la citoyenneté (malle de l'esprit) Lancement de premiers raids sportifs en 24/25 en lien avec les centres de loisirs et les clubs. S'inscrire dans la programmation annuelle des centres de loisirs sur l'ensemble Fair Play Construire un modèle d'interventions soit en direct soit par les clubs autour de projets sportifs en milieu carcéral tout comme la PJJ.



NOUVELLE-AQUITAINE		
Programme Léo Sp Health Maintien de l'autonomie, contre la sédentarité et préventions secondaire et tertiaire	les raids sport santé, Léo Lagrange Oloron et Sport	 S'inscrire dans la démarche ICAPS et expérimenter #demain sur 1 à 2 structures. Développer des programmes de sport santé avec les différents partenaires et clubs affiliés de la région Se positionner comme acteur clé de l'animation sportive de 8h à 18h par territoire d'expérimentation (dispositifs 30 mn d'APQ, 2h de sport en plus au collège) Plan d'actions Intégrer le dispositif PEPS Proposer une offre sport santé en milieu professionnel. Développement d'une offre Formation Sport santé Déploiement programme Deuxième Souffle et mise en place de séjours Oxy'génération Recrutement d'un(e) enseignante APA en 2024 ou 2025 pour les actions sport en milieu professionnel. SRAV monocycle à partir de 2025. Expérimentation #Demain
Programme Léo Sp Job Insertion professionnelle, contre le décrochage	Les territoires concernent les QPV, les cités éducatives et de l'emploi et certains territoires du	Structurer et professionnaliser l'équipe technique par l'activité Déployer le programme fédéral en région en tenant compte des particularités du territoire. Plan d'actions • Mettre en œuvre le projet FSE+ qui vise 48 accompagnements d'ici la fin 2024 • Accompagner les clubs et former les professionnels du socio sport. • Stabiliser les actions propres de l'UR et développer celle des clubs. • Continuer d'innover en matière d'accompagnement et d'insertion professionnelle multi filières
Programme Léo Sp Access Accessibilité, nouvelles fo de pratiques, nouveaux p et territoires prioritaires (QPV/ZRR)	La NA englobe un ensemble de territoires avec des QPV / ZRR. Ses différents pôles d'attractivité sont Bayonne / Pau / Bordeaux mais aussi Mont de Marsan, le littoral Landais, le Lot et Garonne et la Dordogne pour certains clubs.	Fédérer l'ensemble des actions portées par les clubs. Promouvoir le caractère structurant de certains projets. Répondre aux besoins de la population sur le bien-être et la santé à travers les APS Plan d'actions Accompagner les clubs dans le développement de leur activité en lien avec la vie fédérale régionale. Favoriser les échanges de pratiques et des interclubs (en 2025).